

COMMUNES DE BOURNEZEAU ET SAINT VINCENT PUYMAUFRAIS

BOURNEZEAU

BULLETIN MUNICIPAL // JANVIER 2022

Infos



www.bournezeau.fr



2, place de la Mairie - 85480 BOURNEZEAU
Tél. 02 51 40 71 29 - mairie@bournezeau.fr

ACTIVITÉ COMMUNALE

L'entretien des espaces
verts, sans pesticides

P. 10

VIE ASSOCIATIVE

Toutes à Toulouse,
elles l'ont fait!!!

P. 36

INFOS DIVERSES

Recensement de la
population 2022

P. 48

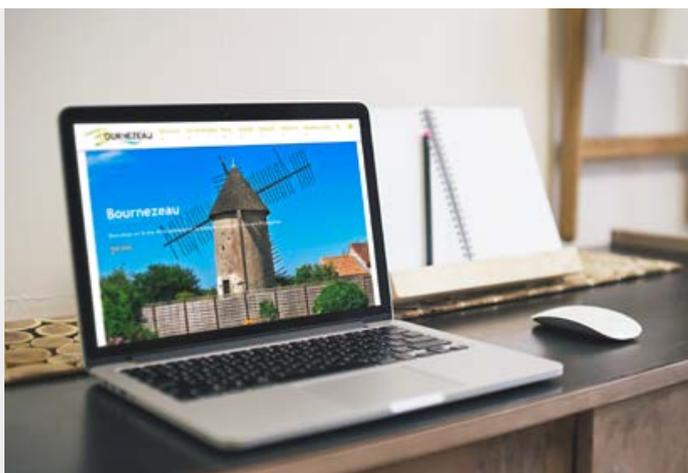
Meilleurs vœux 2022

Vœux du Maire à la population

La crise sanitaire ne nous permet pas de vous rassembler pour notre traditionnelle cérémonie des vœux.

Début janvier, je m'adresserai à vous en vidéo.

*Au plaisir
Le Maire, Louissette BILLAUDEAU*



LES ACTUALITÉS DE VOTRE COMMUNE

N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter en page d'accueil du site de la commune www.bournezeau.fr et vous recevrez chaque semaine, les actualités municipales et associatives de Bournezeau.



Mesdames, Messieurs,

L'été a tiré sa révérence et nous a gratifié d'une arrière-saison plutôt souriante et nous permet d'aborder cette fin d'année plus positivement !

Nous espérons fin 2020, année si particulière avec la COVID-19 pouvoir revenir à une vie dite « normale » avoir ce sentiment de liberté. Grâce au pass sanitaire, nous avons pu à nouveau y croire mais nous avons bien remarqué au cours de ces dernières semaines de novembre que nous devons rester vigilants. La vaccination et le respect des règles sanitaires sont importants afin de ne pas exposer notre entourage à un risque de contamination, surtout nos aînés et les personnes fragiles. Remerciements au monde médical très impliqué et c'est en jouant collectif que nous combattons ce virus.

Malgré cette situation si particulière, cette rentrée 2021 témoigne d'une reprise pour le moins dynamique dans de nombreux domaines, économique, culturel, évènementiel. Divers acteurs économiques et organismes de prévision publient régulièrement des données conjoncturelles au niveau régional, national, européen et international. Selon l'enquête menée par la CCI de la Vendée, plus de 76 % des chefs d'entreprises du territoire ont retrouvé au premier semestre 2021, un niveau d'activité équivalent voire supérieur à celui d'avant crise. Les indicateurs pour les prochains mois sont relativement positifs. Continuons pour la bonne santé de nos commerces et de nos entreprises à favoriser les circuits-courts et les produits locaux.

Enfin, une note d'optimisme !

Ce nouveau bulletin municipal est l'occasion de revenir sur l'année qui se termine et de formuler tous les meilleurs vœux pour celle qui arrive.

Après un premier semestre toujours sous l'emprise de la crise sanitaire qui a retardé un certain nombre de manifestations, celle-ci aura été marquée en juin par la double élection, départementale et régionale pour les six années à venir. Félicitations aux nouveaux élus ou réélus.

Le 13 juillet dans notre commune, nous avons vu le retour du feu d'artifice et les habitants ont pu se retrouver nombreux et revivre ce moment de

convivialité si important. Certes, les restrictions sanitaires n'ont pas permis les festivités habituelles mais les Marsupil'amis ont pu néanmoins distribuer leurs repas en drive. Merci aux jeunes.

Septembre, c'est une nouvelle rentrée. Les enfants ont à peine retrouvé leur école et leurs enseignants que déjà le premier trimestre se termine. Soulignons que ces hommes et ces femmes sont voués à cette noble mission qui consiste à enseigner, à accompagner nos enfants pour une plus grande autonomie, et à les aider à réussir leur vie d'adultes. Merci aux enseignants, aux divers services et aux agents qui se mobilisent pour une bonne vie scolaire.

Septembre, c'est la journée du patrimoine qui nous a permis d'ouvrir au public le « Vieux Château et son parc ». 350 visiteurs ont pu découvrir tous ses secrets grâce à la conférence et aux visites guidées. Merci à toutes les personnes qui ont permis la réussite de cette manifestation.

Septembre, c'est la vie associative qui reprend. Nous notons cependant que certaines associations peinent à retrouver leur niveau d'activité de 2019, la crise sanitaire est passée par là et a changé certaines habitudes. Notons aussi le travail et l'énergie des bénévoles qui œuvrent pour que chacun à son niveau puisse prendre plaisir à faire du sport. C'est une activité essentielle de la vie sociale. Il possède de nombreuses vertus et a une valeur éducative et inclusive indéniable. Il participe au dynamisme associatif des communes et à la cohésion sociale. Merci aux sportifs et à tous ces volontaires.

Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 en France, la commune, suite à sa demande, a reçu la labellisation « Terre de jeux 2024 ». Avec le Centre Départemental Olympique et Sportif (C.D.O.S.), nous nous engageons à accompagner les associations dans leurs actions pour favoriser la pratique sportive, informer et conseiller sur les bienfaits d'une activité physique, favoriser le sport santé et créer le lien pour le changement de l'environnement et le développement durable.

Et la vie municipale se poursuit.

Toute l'équipe municipale est mobilisée pour agir au quotidien, pour vous accompagner, pour répondre à vos questions et remarques. Notre objectif c'est de poursuivre l'aménagement de notre commune en maintenant une situation financière équilibrée et saine. Notre résilience dans la crise et la réussite du quotidien sont le fruit d'un travail collectif, c'est le propre même d'une collectivité. Merci aux élus et aux agents des services administratifs pour leur accompagnement.

C'est aussi en jouant collectif et en respectant les règles de savoir-vivre que notre commune continuera d'être plus accueillante. Trop souvent, nous déplorons des incivilités concernant la vitesse, le stationnement anarchique, les déjections canines, les déchets abandonnés etc.... Je vous appelle au civisme et à la responsabilité de chacun pour préserver notre cadre de vie agréable.

Et pour favoriser l'embellissement de notre commune et la rendre accueillante, l'engagement de ce mandat est d'adhérer à la lutte contre le réchauffement climatique, la pollution, l'érosion de la biodiversité.

En concertation avec les différents acteurs et pour atteindre les objectifs concrets de la transition écologique, nous mettons en place les mesures nécessaires respectueuses de l'environnement. C'est de notre responsabilité à l'égard des générations futures. Merci aux agents des services techniques pour leur implication dans cette démarche.

En attendant 2022 qui sera une année riche sur le plan politique pour notre pays avec les élections présidentielles et législatives et qui je l'espère connaîtra un essor économique pour nos entreprises et nos emplois, mais aussi que les actions menées pour la santé soient bénéfiques car une nouvelle fois la situation sanitaire nous oblige, à notre grand regret, à annuler notre traditionnelle cérémonie des vœux. Comme l'an passé, nous vous inviterons donc à regarder la vidéo dans laquelle je m'adresserai à vous.

D'ici là, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, prenez soin de vous et des autres afin de savourer et partager les moments de bonheur en famille et entre amis.



Le 9 décembre 2021
Le Maire,

Louissette BILLAUDEAU



Mesdames, Messieurs,

A l'heure où j'écris cet éditorial, les courbes de contamination, le nombre de cas positifs remontent. Le masque s'impose à nouveau partout.

En cette période de distanciation sanitaire, me revient en tête la question du Petit Prince au renard : Que faut-il faire ? le renard avait répondu : « il faut être patient. Tu t'assoiras d'abord un peu plus loin de moi, comme ça dans l'herbe... mais chaque jour tu pourras t'asseoir plus près»...

Voilà des mois et des mois que nous patientons... que nous espérons un retour à la vie normale, et nous asseoir plus près les uns des autres... nos cœurs et nos âmes palpitent dans l'attente de se retrouver en chair et en os et de rêver à des rencontres sans masque, sans distance, sans pass sanitaire.

Les éclaircies de cet été et le soleil de l'arrière-saison nous ont offert un peu d'espoir... et l'occasion de se retrouver autour d'événements. Mais tout cela reste bien fragile. Il nous faut vivre avec ce virus, il nous faut penser imaginer l'avenir avec lui mais avec pour ligne de mire, le bonheur, l'apaisement.

« C'est en allant vers la mer que le fleuve est fidèle à sa source », disait Jaurès. Voilà qui nous invite à avancer avec espoir... en fraternisant plutôt qu'en divisant. Plus que jamais, dans cette épreuve nous devons être unis et tolérants.

Liberté, égalité, fraternité,... sont les mots écrits au fronton de nos édifices publics.

Si l'on peut décider de la Liberté, de l'égalité ou de l'équité par des lois, des ordonnances... en revanche la fraternité ne se décrète pas. Elle ne s'impose pas. Nous sommes conscients de la difficulté du vivre ensemble, de créer du commun. Œuvrer ensemble n'implique pas de créer des paradis voués à devenir des enfers, mais nécessite une volonté commune de réussir sans achopper sur l'essentiel et sans chercher à prendre le pas sur l'autre.

Apprivoiser les différences et voir l'autre comme une ressource et non pas un obstacle, condition indispensable pour la vie en société, ne sont pas vaines paroles pour embellir un édito, mais bel et bien notre conviction profonde.

C'est pourquoi, à l'échelle de nos communes, chaque fois qu'il est possible, nous souhaitons vous associer aux projets... et ne pas trahir les missions d'intérêt général pour lesquelles vous nous avez élus.

« pour faire de grandes choses, il faut se placer au milieu des hommes, et non au-dessus » Montesquieu.

Soyez certains que notre équipe est animée par l'envie d'être des élus de proximité. Nos commissions municipales sont ouvertes.

C'est dans cet esprit que demain, et avec vous, nous mènerons une réflexion sur le devenir de l'aire de loisirs et des bâtiments de St Vincent Puymaufrais... C'est aussi dans cet esprit qu'ensemble nous devons mettre au cœur de nos vies, au cœur de nos villages, la préservation de notre Planète.

D'un bout du monde à un autre, qu'il soit de St Vincent Puymaufrais ou de l'autre bout de la Terre, nous devons prendre conscience de notre inconscience, de notre démesure écologique et sociétale, et réagir. Il s'agit bien de coopérer et d'imaginer ensemble et dans le respect le monde dans lequel nous voulons nous accomplir.

Chers habitants, habitantes... tout en ayant une pensée pour ceux qui nous ont quittés et pour ceux qui souffrent de leur absence, je vous souhaite à toutes et tous une très belle année. Prenons soin de nous. Prenons soin de la vie. La vie est le plus grand et le meilleur attribut dont nous disposons. Alors faisons d'elle un chef d'œuvre et fêtons là !

Belle année.

Le 9 décembre 2021

Le Maire délégué,



Jérôme AUBINEAU

I - LE MOT DU MAIRE DE BOURNEZEAU P. 3

LE MOT DU MAIRE DELEGUE

DE ST VINCENT PUYMAUFRAS P. 5

II - SOMMAIRE P. 6

III - L'ACTIVITÉ COMMUNALE

| | |
|--|-------|
| Information communication | P. 7 |
| Relations avec les entreprises | P. 8 |
| Urbanisme | P. 9 |
| Développement durable, éolien, espaces verts..... | P. 10 |
| Voirie, réseaux | P. 11 |
| Bâtiments et équipements sportifs, cimetières..... | P. 12 |
| Affaires scolaires | P. 14 |
| Enfance jeunesse | P. 16 |
| Affaires sociales | P. 17 |
| Foyer soleil | P. 18 |
| Culture, patrimoine | P. 19 |
| Tourisme | P. 20 |
| Animaux | P. 21 |

IV - EN LIAISON AVEC NOS PARTENAIRES

| | |
|--|-------|
| Communauté de Communes | P. 22 |
| SCOM : Consignes de tri / Retrait des sacs jaunes Déchèteries | P. 25 |
| SCOM : Recyclage des coquilles d'huîtres | P. 26 |
| Emploi | P. 27 |

V - ENSEIGNEMENT, VIE ASSOCIATIVE

ET AUTRES SERVICES A LA POPULATION

Enfance/Jeunesse :

| | |
|--|-------|
| Ecole publique « La Courte Echelle » | P. 29 |
| Amicale Laïque | P. 30 |
| Ecole privée « Saint André»..... | P. 31 |
| Maison Familiale Rurale | P. 32 |
| Familles Rurales | P. 32 |

Associations sportives :

| | |
|------------------------------------|-------|
| Basket Club Bournezeau | P. 33 |
| Bournezeau Badminton Club | P. 33 |
| Bournezeau Sports Mécaniques | P. 33 |
| Courlisch'Club | P. 34 |

| | |
|----------------------------|-------|
| Ecole des Sports | P. 34 |
| Palet Club Bournezeau..... | P. 34 |
| Les Randonneurs | P. 35 |
| Rythme Jazz Dance | P. 36 |
| Toutes à Toulouse | P. 36 |
| Les Vélocipèdes | P. 37 |
| USBSH Football..... | P. 37 |
| Team Dream Piste | P. 38 |

Association culturelle :

| | |
|-----------------------------------|-------|
| Les Amis de la bibliothèque | P. 38 |
|-----------------------------------|-------|

Association de loisirs :

| | |
|---------------------|-------|
| Créa Passions | P. 39 |
|---------------------|-------|

Associations sociales et humanitaires :

| | |
|-------------------|-------|
| ADMR | P. 39 |
| Don du sang | P. 39 |

Association seniors :

| | |
|------------------------|-------|
| Club de l'Amitié | P. 40 |
|------------------------|-------|

Association diverse :

| | |
|------------|-------|
| NALA | P. 40 |
|------------|-------|

Autres :

| | |
|----------------------------|-------|
| Les Sapeurs-pompiers | P. 41 |
| EHPAD Les Humeaux | P. 42 |
| Relais paroissial | P. 42 |

VI - INFORMATIONS DIVERSES

| | |
|---|-------|
| Tarifs municipaux 2022 | P. 43 |
| Tarifs des salles municipales 2022 | P. 44 |
| Statistiques 2021 | P. 46 |
| Démarches administratives | P. 47 |
| Maison France Services à Chantonay | P. 47 |
| Recensement de la population Inscription sur les listes électorales..... | P. 48 |
| Recensement citoyen | P. 49 |

| | |
|--------------------------------|------|
| Photos «pris sur le vif» | P.50 |
|--------------------------------|------|

VII - CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

| | |
|---|-------|
| Calendrier des évènements | P. 52 |
| Contacts et horaires de la mairie | P. 52 |

INFORMATION COMMUNICATION

NOUVEAU LOGO

Depuis le mois de septembre, vous voyez apparaître le nouveau logo de la Commune de Bournezeau :



L'ancien logo datait des années 1990 et il nous semblait important de le revoir et de le faire évoluer. Le Comité communication, aidé des graphistes de l'imprimerie du Bocage, a réfléchi à une nouvelle présentation, une nouvelle identité visuelle et nouvelle chartre graphique pour mettre en avant les atouts et le dynamisme de la commune: un **B** en mouvement tourné vers l'avenir et les couleurs vertes et bleues qui caractérisent notre ruralité, la nature, l'eau, le moulin.

Avec vous, Allons plus loin...

NOUVEAU SITE INTERNET

Depuis quelques semaines, le nouveau site internet de la mairie est en ligne avec des modifications graphiques et esthétiques.

D'un clic, vous accédez à toutes les informations pratiques relatives à la vie communale et obtenez des renseignements utiles: urbanisme, état civil, menus de la cantine, associations, commerces...

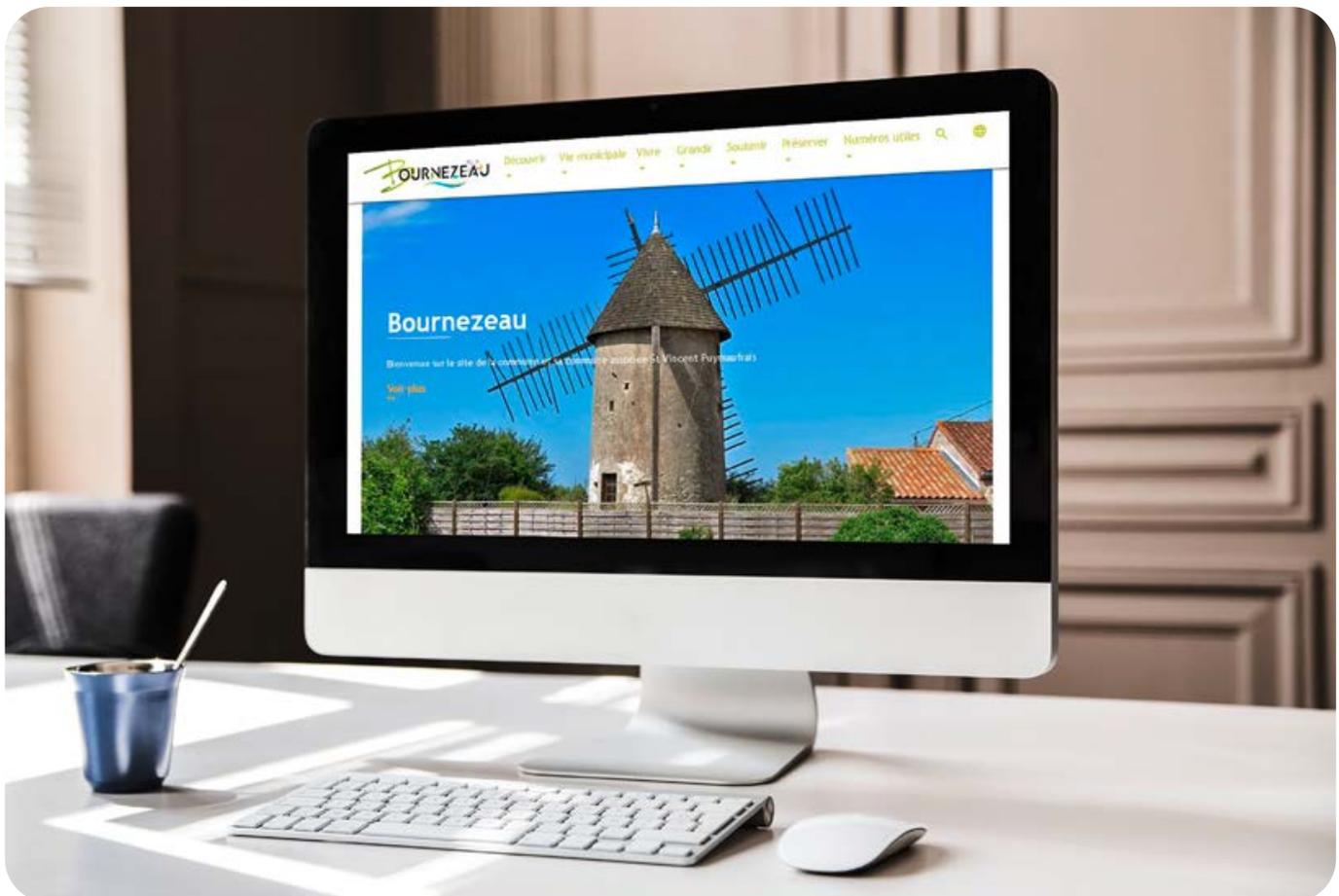
C'est une vitrine importante. Vous êtes tenus au courant des évènements et manifestations susceptibles de vous intéresser. Les mises à jour régulières et complètes feront vivre ce moyen de communication entre les élus et les citoyens et même au-delà.

Ce mode de communication que nous mettons à votre disposition complète les autres moyens d'information (bulletin municipal, newsletter).

Avec tous ces moyens, nous pouvons rendre compte de l'action municipale et rester en lien permanent avec vous. N'hésitez pas à nous faire retour de vos remarques et à le faire vivre.

Vous pouvez le consulter sur <https://bournezeau.fr/fr>

*Le Maire,
Louisette BILLAUDEAU*





Dans le souci de donner une image positive de notre commune, les élus de Bournezeau ont souhaité engager une réflexion sur l'évolution du tissu commercial de la commune dans son centre-bourg, afin de mettre en place un projet de redynamisation et de développement commercial cohérent.

La commune a sollicité la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée pour réaliser une étude sur le commerce et ses potentiels de développement.

Après avoir défini les enjeux, il était important de connaître le positionnement commercial de la commune par comparaison avec des communes similaires, d'interroger les commerçants et d'analyser le comportement d'achat et l'opinion des ménages sur le commerce et la commune.

C'est pourquoi nous vous avons sollicités. Votre participation à cette enquête nous a été très précieuse. Elle nous a permis d'avoir une meilleure connaissance de l'image que vous vous faites du commerce, de prendre en compte vos suggestions et de répondre au mieux à vos attentes.

Vous avez été nombreux à répondre au questionnaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée et nous vous en remercions.

L'analyse de cette action permet de constater que les commerces et services sont localisés Avenue du Moulin. La présence de commerces de proximité comme par exemple la supérette, les boulangeries, la pharmacie, le bureau de tabac-presse génèrent quotidiennement un flux de population et l'aménagement de l'avenue du Moulin et la présence de zones de stationnement rendent l'accessibilité assez aisée.

Les ménages Bournevaiziens ont une « belle image » de leurs commerçants avec un taux de satisfaction de plus de 90 % concernant l'accueil, le savoir-faire, la qualité, le prix des produits et les horaires pratiqués. En revanche, la structure commerciale est peu diversifiée et certains types

de commerces sont plébiscités tels qu'un institut de beauté, un fleuriste, un restaurant, un poissonnier, une boucherie-charcuterie-traiteur...

Une majorité de ménages déclare se rendre rarement sur les marchés et les foires. Ils disent que la proximité joue un rôle essentiel dans la fréquentation du commerce et que le lieu de travail est déterminant.

Les commerçants se disent majoritairement satisfaits et plutôt confiants quant aux perspectives de développement. La fréquentation du centre-bourg se maintient pour les commerces grâce à la clientèle locale, complétée par une clientèle de passage. 53 % des commerçants sont favorables à la création d'une association de commerçants.

A partir de ces constats, la CCI va pouvoir nous formuler des préconisations sur les potentiels de développement de l'offre commerciale, la localisation préférentielle du commerce, l'aménagement du centre-bourg, et sur la dynamique à mettre en œuvre pour assurer le maintien et le développement du commerce sur la commune.

Nous restons à votre écoute et nous sommes attentifs à vos besoins. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite du dossier.

*Le Maire,
Louissette BILLAUEAU*



URBANISME

DÉMATÉRIALISATION DE L'URBANISME : EN ROUTE VERS LE PERMIS DE CONSTRUIRE ZÉRO PAPIER

De nombreux travaux doivent être autorisés avant d'être réalisés, tels qu'une construction/extension, un ravalement de façade, une clôture, un abri de jardin etc.

A partir du 1^{er} janvier 2022, tout usager pourra déposer sa demande de permis de construire ou déclaration préalable, par Internet sur le site : <https://pays-chantonnay.geosphere.fr/guichet-unique>

Ainsi, il ne sera plus nécessaire d'imprimer tous les documents en plusieurs exemplaires ni de se déplacer en Mairie. Chacun pourra ainsi déposer son dossier en ligne à tout moment, sans contraintes dues aux horaires d'ouverture des services.

L'accès au dossier 24 h/24 permettra de suivre facilement son instruction avec plus de transparence sur l'état d'avancement du dossier, à chaque étape de l'instruction.

L'utilisateur sera orienté vers le bon formulaire CERFA, et guidé dans le remplissage du document et des justificatifs à joindre. Avec l'interface, l'utilisateur bénéficiera d'un appui dans le dépôt de ses dossiers avec une assistance en ligne pour éviter les erreurs et les incomplétudes.

De plus, l'utilisateur aura accès directement et durablement à toutes les demandes qu'il aura déposées sur ce guichet.

En résumé, ce service est pour l'utilisateur :

- Un service accessible en ligne à tout moment
- Une aide à la constitution du dossier
- Un gain de temps et d'argent
- Une démarche plus écologique

- Plus de transparence dans le traitement du dossier
Petit rappel : toutes les règles d'urbanisme relatives à un terrain sont accessibles sur le site : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr



LE PÉRIMÈTRE MONUMENTS HISTORIQUES

Depuis juillet 2020, l'ancien château (communs et jardins) est inscrit au titre des monuments historiques.

Il découlait de ce classement que tous les bâtiments situés dans un périmètre de 500 mètres autour du bâtiment historique, étaient soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France en cas de demande de travaux.

Ce périmètre vient d'être modifié, à la suite de l'enquête publique qui s'est déroulée du 30 juin au 6 août 2021. Il passe dorénavant en périmètre adapté : le secteur concerné a été réduit mais l'avis de l'ABF reste toujours indispensable et doit être respecté.

LE LOTISSEMENT DU FIEF DU CHÂTEAU



Les travaux d'aménagement du lotissement du Fief du château se sont terminés à la fin novembre. Il en est ainsi des trottoirs, réseaux, voiries, enfouissement de la ligne Haute Tension. Les bassins d'orage gérés en éco-pâturage ont été ensemencés et clôturés.

Dès le mois de décembre 2021, les acquéreurs ont pu commencer à signer les actes d'achat de leur parcelle chez le Notaire. A ce jour, les lots proposés à la vente ont presque tous été réservés.

*L'Adjoint délégué,
Jeannick DEBORDE*

DÉVELOPPEMENT DURABLE, ÉOLIEN, ESPACES VERTS

LE LANCEMENT OFFICIEL DU PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT), LE 30 SEPTEMBRE 2021

Action prioritaire du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le lancement du PAT a réuni producteurs, associations, écoles, élus, commerces alimentaires, chambres consulaires,... La Loi EGALIM impose aux restaurants collectifs d'avoir 50% de produits de qualité dont 20% en biologique mais pas de contraintes sur la fourniture en produits locaux. Or, en matière de production agricole, on note sur le territoire une accélération du nombre d'exploitations biologiques ou labellisées. De plus, une enquête en ligne sur les habitudes alimentaires des habitants de la Communauté de Commune du Pays de Chantonay (CCPC) montre que le soutien à l'agriculture et à l'économie locale ressort comme élément primordial pour l'achat local. Pour porter le projet de PAT, un chargé de mission sera prochainement recruté au niveau communautaire.

L'ÉCO-PÂTURAGE, OU L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS PAR DES ANIMAUX



Les lieux difficilement mécanisables, comme par exemple, les bassins d'orage, sont aujourd'hui valorisés par les moutons et les chèvres de Sébastien BRUN. La biodiversité n'en est que mieux préservée : pas de matériel, une flore pérenne, variée et très mellifère. C'est aussi un puits de carbone : une prairie permanente où la matière organique

se décompose et se recompose en piégeant du carbone n'a rien à envier à un petit coin de forêt... Enfin, des animaux au cœur d'un bourg, quel plaisir pour les citoyens, petits et grands! Dans le futur lotissement du fief du château, les bassins d'orage seront valorisés ainsi.

DES SEMIS EN PIEDS DE MUR

Au printemps, vous pourrez à nouveau goûter aux plaisirs des fleurs et des couleurs en bas de la rue Jean Grolleau et de la rue Beauregard.

En octobre 2021, un semis a été fait dans un but pédagogique.

L'idée est de donner envie aux riverains de faire de même devant chez eux à l'automne prochain. La Commune organisera une matinée sur ce thème.



Semis en pieds de mur par les bénévoles à l'automne 2021

UNE NOUVELLE VISION DE L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, SANS PESTICIDE NOTAMMENT

Une convention sur 3 ans a été signée entre le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement (CPIE ou Maison de la Vie Rurale de La Flocelière) et la Commune de Bournezeau pour le conseil et le suivi de l'entretien des cimetières et des terrains de sport, désormais sans pesticide comme le prévoit la loi à très court terme.

Plus généralement, le CPIE, riche de toute son expérience avec les collectivités locales, apportera un regard extérieur sur la gestion des espaces verts (gestion différenciée, fleurissement, ...).

Des ½ journées de formation sont proposées aux agents ainsi qu'à des élus.

FAIRE VIVRE NOTRE COMMUNE, C'EST AUSSI...



Afin de valoriser nos sentiers pédestres, une demande de labellisation est en cours pour celui de La Bourgadine. Celui des Châteaux l'est déjà et il le mérite bien !

Préserver notre précieuse petite gare, les horaires de train de la ligne 14 peuvent être consultés sur le site de la SNCF : <https://www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire/depliant/recherche>

*L'Adjoint délégué,
Jeannick DEBORDE*

VOIRIE, RÉSEAUX

VOIRIE

Notre programme voirie pour l'année 2021 s'achève. Ce sont **101 583€ HT** consacrés aux travaux de grosses réparations de voirie. Cette année, nous avons privilégié la rénovation de nos chemins ruraux (voir détails des travaux avec le bulletin municipal de juillet 2021) :

- Du point à temps pour l'entretien régulier de nos **155 kms de voirie** (réparation des couches de roulement), soit 25 tonnes pour 16 208€ HT.
- Un programme de curage de fossé et décapage des accotements par l'entreprise 2LTP. Celui-ci a doublé cette année, car nous avons réalisé du linéaire supplémentaire dans le cadre du programme de voirie 2022. Ce qui représente en 2021, 6 072€ HT de curage de fossés. Cela va permettre de stabiliser nos accotements de chaussée un an avant la remise en état de nos voiries rurales.

EAUX PLUVIALES ET EAUX USÉES

Plusieurs rues ont nécessité des renouvellements de canalisations et quelques extensions programmées en 2021 par l'entreprise EIFFAGE (rue de l'Armistice, rue des Sables, rue de la Doulaye).

Les travaux sont actuellement terminés.

EFFACEMENTS DE RÉSEAUX

Dernière étape après un an de travaux pour la continuité de l'avenue du Moulin. Les travaux ont démarré depuis mi-octobre et devrait se terminer fin novembre 2021, par l'entreprise GARZINSKI (coût des travaux : 120668€ dont 72 480 € HT à la charge de la Commune).

ACHATS DE RADARS PÉDAGOGIQUES



À la suite de nombreuses remarques en mairie pour le manque du respect du code de la route, nous avons investi dans des équipements de radars pédagogiques mobiles.

Ces radars ne permettent pas de verbalisation, ils enregistrent simplement les données (vitesse, circulation horaire...). Ils permettent également de vous informer lors de votre passage si vous êtes conforme à la vitesse à respecter. Positionnés actuellement dans des villages et dans le centre bourg, nous constatons malgré tout un grand nombre d'infractions du code de la route. Pour la sécurité de tous, nous vous invitons à prendre conscience de ce bilan et de bien respecter les panneaux d'affichages du code de la route prévus à cet effet. Le coût de ces radars s'élève à 3467 € HT.

PASSERELLE DU PONT DU SERVANT

Desservie par la commune de Bournezeau et de Chantonay, la passerelle du Pont du Servant utilisée par les piétons et les cyclomoteurs avait besoin d'un peu de travaux de sécurisation.

- Consolidation d'une pile du pont en béton et aménagement en pierre par l'entreprise GAUDUCHEAU Laurent (coût des travaux : 3 744,60 € TTC).
- Renouvellement des deux gardes-corps fabriqués par l'entreprise NERVAL (coût : 7 080 € TTC).

La pose du garde-corps a été réalisée cet été, en régie, avec 2 agents de la commune de Chantonay et 2 agents de notre commune. Le coût des travaux a été financé par les 2 communes.



ACHAT D'UN MINI LAMIER

Afin de faciliter l'entretien de nos espaces verts et de gagner en temps d'entretien, nous avons investi dans un petit lamier, installé sur un micro tracteur déjà présent dans notre parc matériel.

En fonctionnement depuis début septembre, ce matériel donne satisfaction aux agents des espaces verts.

Coût d'investissement : 21 550€ HT, Entreprise Agri Service.

L'Adjoint délégué, Christophe RINEAU



LE STADE

Durant l'été les deux terrains de foot ont reçu un sérieux lifting avec le remplacement des mains-courantes. Nous en avons profité pour installer des fixations de panneaux sponsor sur les 2/3 du pourtour du terrain d'honneur. Pour ces travaux, une subvention de 5 000€ nous a été accordée par le district de la Vendée, le reste à charge pour la commune s'élevant à 35 752€.

Les joueurs peuvent maintenant pratiquer leur sport favori en toute sécurité.

Comme annoncé dans le « Mag'info » de juillet, en 2022, un bâtiment modulaire sera installé dans l'enceinte du stade. Cette maison des associations d'une surface d'environ 300 m² accueillera un foyer des jeunes de 100 m², une salle multi-activités également de 100 m² et deux salles de réunion. Un hall d'entrée et une partie sanitaire compléteront ce nouvel espace mis à disposition des associations. Après appel d'offre l'entreprise MADERA de La Roche sur Yon, a été retenue pour la fourniture des modulaires. Au moment de lire ce bulletin, la préparation du chantier sera commencée, le début du terrassement est prévu en janvier. Si les divers aléas que nous connaissons en cette période ne perturbent pas trop le chantier, la réception de ce nouveau bâtiment se fera au second trimestre 2022.



VIEUX CHÂTEAU

Vous avez été nombreux à contribuer à la réussite de la journée du patrimoine sur le site du vieux château.

Le retour des différents intervenants est très positif et ils ont pu constater combien la population de Bournezeau est attachée à ce lieu. Néanmoins l'étude du cabinet APRITEC n'est pas terminée. Au cours de cette journée mais également lors d'une réunion avec les associations concernées, Mme ROY (APRITEC) a collecté vos différents avis sur le devenir du site.

La synthèse de ces rencontres lui permettra de proposer à la municipalité, différents scénarios de faisabilité.

Bien évidemment, nous sommes tous impatients de voir ce projet avancer rapidement, mais la réalité est devant nous...

Un bâtiment inscrit aux monuments historiques ne se transforme pas facilement et le budget à y consacrer est important. Le travail de réflexion que nous menons actuellement permettra à plus ou moins long terme de faire bénéficier la population d'un endroit fonctionnel et agréable à vivre.

CIMETIÈRES

Par arrêté ministériel du 21 janvier 2021, le gouvernement a étendu la liste des interdictions de l'usage des produits phytosanitaires. Les cimetières sont concernés par cette mesure à partir de juillet 2022.

Pour nous guider dans cette nouvelle gestion, nous avons jugé nécessaire de passer une convention avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). Cette association de Sèverront est spécialisée entre autres dans l'accompagnement des collectivités locales. Cette gestion impliquera une nette augmentation du temps passé à l'entretien des deux cimetières. Augmentation qui imposera des modifications dans la méthode de travail des agents et qui devra s'inscrire dans la gestion globale des espaces verts de la commune.

Pour réussir ce passage, l'implication de la population est indispensable. Nous allons rapidement revenir vers vous pour expliquer notre démarche et programmer des interventions ponctuelles avec l'aide de bénévoles.

Afin d'adapter au mieux le cimetière de Bournezeau, nous réaliserons une nouvelle tranche d'exhumation administrative.

MAIRIE



La mission du groupement APRITEC concernait le site du vieux château mais également l'îlot «mairie, foyer rural, bibliothèque».

Au cours de l'étude, il est apparu que les contraintes, liées à l'inscription aux bâtiments historiques, rendaient très difficile la réalisation d'une mairie fonctionnelle, sur le site du vieux château.

Rapidement, garder la mairie sur son emplacement devenait une évidence. Parmi les différents scénarios proposés par le programmiste nous avons retenu celui qui consiste à la déconstruction du foyer rural et de la bibliothèque afin de réaliser une extension de chaque côté de la mairie.

À ce jour, la procédure du choix du cabinet d'architecte est lancée. Suivant la règle des marchés du service public ce choix doit être réalisé via un concours. Dans un premier temps les cabinets d'architecture intéressés par ce projet postuleront. Ensuite une commission formée par des professionnels et élus choisira les deux dossiers les plus pertinents. Ces deux candidats devront alors développer et exposer à nouveau leur projet à cette commission. Nous pourrons donc en 2022, présenter à la population la maquette de notre nouvelle mairie.

ÉCOLE « LA COURTE ÉCHELLE »

Une réfection partielle de la toiture de l'école a été nécessaire en début d'année 2021.

Cette opération comprenait également le remplacement de 5 Velux®. Le montant de ces travaux s'est élevé à 35 655 € HT.

Pendant les vacances d'été divers travaux de réfection ont été réalisés. Cette année la peinture du couloir ainsi que la pose de faïence dans la cuisine centrale sont venues égayer cette période masquée.



*Le Conseiller Municipal délégué,
Michel GILBERT*

AFFAIRES SCOLAIRES

OUVERTURE DU PORTAIL FAMILLES... ET OUVERTURE DES PORTES DE LA RESTAURATION SCOLAIRE AUX FAMILLES



Cette rentrée scolaire 2021-2022 a été marquée par la mise en place du nouveau logiciel « Carte Plus ».

Pour rappel, ce nouvel outil permet la mise à disposition d'un portail familles (inscription dématérialisée, réservation ou annulation en ligne) il permet également de mettre en place le prépaiement afin de favoriser une gestion plus souple des paiements par les familles....

Logiciel soit loué, tout s'est bien passé !!!

Même si ce logiciel demande un petit effort et nous oblige à prendre de nouvelles habitudes,

force est de constater que dans l'immense majorité, les familles se sont approprié ce nouvel outil.

Preuve en est, quasiment toutes les familles avaient réalisé leur inscription, effectué le paiement et réservé au moment de la rentrée. D'autre part, le fait d'offrir une gestion plus souple des paiements a permis de réduire considérablement les impayés.

Félicitations et Merci à vous tous pour votre contribution.

Des remerciements également aux agents et aux élus de la commission «Restauration» qui se sont mobilisés pour organiser la réunion d'information, effectuer courriers explicatifs et relances téléphoniques.

Alors, ne lâchons rien... veillons à alimenter financièrement notre compte et à réserver les repas de notre/nos enfant(s).

N'hésitez pas à vous rapprocher des services de la mairie pour toute question ou problème que vous pourriez rencontrer.



PORTES OUVERTES DE LA RESTAURATION

Profitant enfin d'une accalmie sanitaire, la commune de Bournezeau a souhaité ouvrir aux familles les portes de ses restaurants scolaires. Ainsi de 10h à 12h, le samedi 23 octobre, les parents ont pu découvrir ou redécouvrir le lieu de restauration des enfants.

À l'école Saint André comme à l'école de la Courte Echelle où se trouve la cuisine centrale ; une trentaine de familles ont visité les réfectoires, rencontré quelques élus de la commission Affaires scolaires, et ont pu discuter avec le chef de cuisine Monsieur DECRÉSSAC et des agents de restauration qui leur avaient préparé une petite collation.

Un moment convivial qui a permis de se rendre compte de la provenance et de la qualité des produits et a offert l'occasion de rappeler que la cuisine est faite sur place en collaboration avec les agents municipaux.

Ce que nous mangeons influence directement notre santé et notre environnement, l'un et l'autre

étant étroitement liés. Mieux nourrir nos enfants nécessite donc d'améliorer la qualité nutritionnelle de leurs repas. Parce que nos enfants sont de futurs citoyens du monde, il nous revient de leur donner une éducation culinaire et d'aiguiser leur conscience aux enjeux du développement durable. Ainsi en partenariat avec notre prestataire, nous veillons à privilégier les produits locaux, les produits de saison, poissons frais, les fruits et légumes, viandes volailles fraîches, françaises, labellisées, un repas bio par mois, une majorité de desserts maison... Autant de sujets que nous avons pu aborder lors de ces portes ouvertes.

Nous ne manquerons pas de renouveler ce rendez-vous. En attendant bon appétit !

AFFAIRES SCOLAIRES

DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR L'ÉCOLE DE LA COURTE ECHELLE

Belle nouvelle avant les grandes vacances. Par ici l'AZERTY !

Avant la sortie des classes en juin dernier, nous avons eu le plaisir d'apprendre que notre dossier concernant le renouvellement du parc informatique pour le Cycle 2 et 3 (CP/CM) avait été retenu.

En effet, en février dernier nous avons répondu à un appel à projets dans le cadre du plan de relance pour un socle numérique des écoles élémentaires publiques, initié par le Ministère de l'Education Nationale.

Notre projet ayant été retenu cela nous a permis de renouveler le matériel informatique de l'école et de bénéficier d'une aide de 14 700 € sur un montant total d'investissement de 23 427 € TTC.

Ainsi nous avons fait l'acquisition de :

- 5 vidéoprojecteurs interactifs : 8 629,25 € HT
- 5 PC portables enseignants : 3 212,10 € HT
- un meuble pour classe mobile : 1 916,50 € HT
- 5 PC portables pour classe mobile + mise à jour de 5 PC existants : 3 587,10 € HT
- Déploiement d'une connexion WIFI dans l'ensemble de l'établissement : 1 247,60 € HT
- S'ajouteront à cela 3 tableaux blancs : le devis s'élève à 930,14 € HT.
- Mais également l'abonnement à E-primos pour une année supplémentaire, estimé à 181,50 € TTC, et subventionné à hauteur de 90,75 € TTC.

FORMATION DES AGENTS

Aussi adorables que soient nos enfants, ils ne sont pas pour autant des anges.

Assurer la surveillance de cour ou de restauration n'est pas toujours simple.

Il faut souvent faire preuve à la fois de patience, d'autorité et de créativité pour trouver les outils et rendre ces temps les plus conviviaux, sécurisants et les plus agréables possibles.

Soucieux d'offrir le meilleur pour nos enfants et d'accompagner les agents, nous leur avons permis de suivre deux formations.

L'une portant sur la gestion du bruit/relation à l'enfant.

- Formation gestion du bruit/relation à l'enfant

Réalisée sur 2 journées en mai/juin pour l'ensemble du personnel des deux sites de la restauration



L'autre portant sur les premiers secours (pour l'ensemble des agents communaux tous services confondus).

Nous savons que les gestes de secours sont déterminants et sauvent des vies.

- Formation PSC1 – premiers secours

Réalisée en octobre 2021 au Centre de secours de Bournezeau

Outre le fait d'acquérir les bons réflexes, protéger la victime, porter secours, cette formation a été l'occasion également d'apprendre à utiliser un défibrillateur cardiaque (la Commune va d'ailleurs en acquérir de nouveaux).



*Le Maire délégué et 1^{er} adjoint,
Jérôme AUBINEAU*



CONVENTION AVEC LE SDIS

Une année 2021 sous le signe des signatures...

Aujourd'hui la commune bénéficie d'un service de secours de proximité grâce aux sapeurs-pompiers volontaires.

Souhaitant faciliter la disponibilité en journée des sapeurs-pompiers volontaires, une convention de partenariat a été rédigée entre la mairie, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), le

chef de Centre de Bournezeau et l'association Familles Rurales Bournezeau.

Elle permet aux enfants des sapeurs-pompiers volontaires d'être pris en charge par l'accueil périscolaire ou par la restauration scolaire si le parent part en mission opérationnelle.

La prise en charge des frais occasionnés sera assurée par la commune à hauteur de 2 000 € maximum par an.

CONVENTIONS AVEC FAMILLES RURALES BOURNEZEAU

L'association Familles Rurales Bournezeau assure la gestion de l'accueil périscolaire des enfants de la Petite Section au CM2 et de l'accueil de loisirs le mercredi et les vacances scolaires pour les enfants et les jeunes sur la commune.

En mai, nous avons formalisé notre coopération avec Familles Rurales en signant deux conventions.

D'abord, une convention permettant de définir les objectifs du partenariat et les conditions des échanges entre la mairie et l'association.

Nous avons créé un comité partenarial composé du Directeur du centre, du Président et de membres de l'association Familles Rurales Bournezeau, d'élus et d'agents communaux.

Ce comité se réunira plusieurs fois par an afin d'échanger sur les projets de l'association et d'étudier les comptes et la demande de subvention versée par la commune.

Cette année la subvention accordée à Familles rurales sera de 96 000 €. La commune ayant adhéré à la Convention Territoriale Globale, la subvention CAF sera versée directement à l'association et ne passera plus par la mairie.

Ensuite, une convention de mise à disposition des locaux permettant d'intégrer les nouveaux bâtiments a été signée.

Elle permet de faire la liste exhaustive des bâtiments et leurs superficies mis à disposition par la commune. La commune prend en charge les frais de fonctionnement et d'entretien de la structure. L'association s'occupe de l'entretien quotidien et de la fourniture du matériel pédagogique.

CONVENTION AVEC BRIN D'ÉVEIL

L'association Brin d'éveil regroupe des assistantes maternelles sur la Communauté de Communes du Pays de Chantonay. Les assistantes maternelles de Bournezeau adhérentes à l'association participent à des matinées d'éveil tous les jeudis matin hors vacances scolaires ainsi qu'à quatre réunions par an dans les locaux de l'accueil de loisirs Les Bourzouils mis à disposition par la commune de Bournezeau

à l'association Familles Rurales.

Afin de régulariser l'utilisation des locaux, nous avons rédigé une convention de mise à disposition signée entre la mairie, l'association Familles Rurales Bournezeau et l'association Brin d'éveil.



AFFAIRES SOCIALES

LE CCAS DE BOURNEZEAU EST LE PROMOTEUR DE L'ACTION SOCIALE LOCALE (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale, gère l'attribution des aides extra-légales facultatives et anime des actions de prévention sociale.

Les publics concernés sont les personnes vulnérables :

- personnes handicapées, malades,
- personnes âgées.
- familles en difficultés.

Le CCAS est présidé de plein droit par le Maire de la commune.

Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le Maire.

Si vous rencontrez des difficultés (familiales, financières...) vous pouvez solliciter un rendez-vous auprès de la :

Mairie - 2 Place de la Mairie
85480 BOURNEZEAU
Tél. : 02.51.40.71.29
mail : mairie@bournezeau.fr

Vous pourrez également être orienté vers des professionnels du secteur social pour toutes difficultés familiales, personnelles, financières, d'accès au logement ou pour un accompagnement social et/ou à la parentalité.

- Mme Gypsy RAUSIER-BOISSEREAU, assistante sociale (secteur Bournezeau)
- Mme Céline FORT, puéricultrice (secteur Bournezeau)

Contact :
Maison Départementale des Solidarités et de la Famille
15 Avenue du Général de Gaulle
85110 CHANTONNAY
Tél : 02 28 85 75 50

Dans la continuité de ses actions, le CCAS accompagne des manifestations dans le champ médico-social sur la commune.

LA JOSÉPHINE



Le dimanche 3 octobre 2021, la deuxième édition locale de la « Joséphine » a eu lieu sur Bournezeau, sous une météo plutôt clémente.

Un parcours d'environ 5 km était proposé aux marcheuses (environ 40 personnes) et aux rares marcheurs du jour.

À l'issue de la randonnée, un vin d'honneur était offert par la municipalité sur le site du Vieux Château.

LA BOURSE AU PERMIS



Nous vous rappelons également que le CCAS, dans un souci de mobilité, propose la **bourse au permis** pour les moins de 25 ans. Cette bourse est soumise à des conditions de ressources de la famille ou du jeune accompagné. Pour toutes les modalités d'octroi, vous pouvez vous renseigner en Mairie.

TÉLÉTHON 2021

L'édition 2021 du Téléthon a eu lieu le 4 décembre, à la salle Omnisports, avec différentes animations proposées par des associations de Bournezeau.



AFFAIRES SOCIALES



Vous êtes aidant au quotidien d'une personne atteinte d'une maladie neurodégénérative (Alzheimer, Parkinson...) en perte d'autonomie à domicile.

Cet accompagnement a des retentissements sur votre vie sociale, personnelle, et peut conduire à l'épuisement.

Une plateforme d'accompagnement et de répit existe en Vendée. Financée et labellisée par l'ARS (Agence Régionale de Santé), les plateformes d'accompagnement et de répit ont pour vocation d'accompagner le proche aidant (conjoint, enfant,...).

Leurs missions sont définies par l'ARS (soutien, information, animation et formation). Elles sont systématiquement adossées à un accueil de jour.

Information : le Nid des Aidants peut vous recevoir individuellement avec votre proche si vous le souhaitez, sur les lieux de permanence ou à votre domicile afin de répondre à vos questions, vous orienter, vous soutenir.

Pour prendre rendez-vous :

Appelez au 06.29.39.83.09 (du lundi au vendredi de 9h à 17h) ou par mail à contact@leniddesaidants.fr
Les animations ont pour but de prendre un temps de répit pour soi ou avec son proche à l'extérieur du domicile en compagnie d'autres aidants. À la suite de votre rendez-vous individuel, vous recevrez un programme trimestriel.

Les formations vous sont proposées afin de mieux connaître et comprendre la pathologie de son proche. À la suite de votre entretien individuel, vous pourrez obtenir les programmes.

Elles rassemblent des professionnels spécialisés (médecin gériatre, neuropsychologue, accueil de jour, Equipe Spécialisée Alzheimer, Juriste, Kinésithérapeute...) en fonction des pathologies (Alzheimer, Parkinson...).

*L'Adjointe déléguée,
Laurence BOURGEOIS*

FOYER SOLEIL

Le Foyer Soleil compte 17 logements. Ces locations sont principalement attribuées à des personnes âgées de 60 ans et plus. Il s'agit de logements T1 bis et T2.

Pour l'inscription, vous pouvez solliciter un rendez-vous auprès de :

M. Emilien LONGIN, à la Mairie
2 Place de la Mairie
85480 BOURNEZEAU

Tél. : 02.51.40.71.29

Mail : mairie@bournezeau.fr

Un dossier d'inscription sera complété.

Avec la crise du Covid, nous avons été contraints de suspendre toutes les animations proposées.

Depuis le 15 octobre, l'activité gym adaptée a repris avec un professionnel de SIEL BLEU. Deux groupes de 6 personnes se sont constitués pour respecter les consignes sanitaires. Le « pass sanitaire » est obligatoire.

Le 9 Novembre dernier, Mme Stéphanie JAULIN, Animatrice de l'A.D.M.R. a repris deux après-midis



par mois, l'organisation d'activités sous forme d'ateliers (jeux de société, peinture, bricolage, pâtisserie,...) en respectant les gestes barrières. Ces activités sont réalisées dans le cadre d'un partenariat entre le CCAS et l'A.D.M.R.

*L'Adjointe déléguée,
Monique BROCHARD*

CULTURE, PATRIMOINE

OÙ EST LA SORTIE ?

Parler de spectacles, d'événements culturels en cette année 2021 laisse un goût d'inachevé, de trop peu.

Il aura fallu attendre l'été pour que s'ouvrent ou s'entrouvrent enfin les rideaux de nos scènes et de nos manifestations.

Cette année encore le bilan est bien maigre.

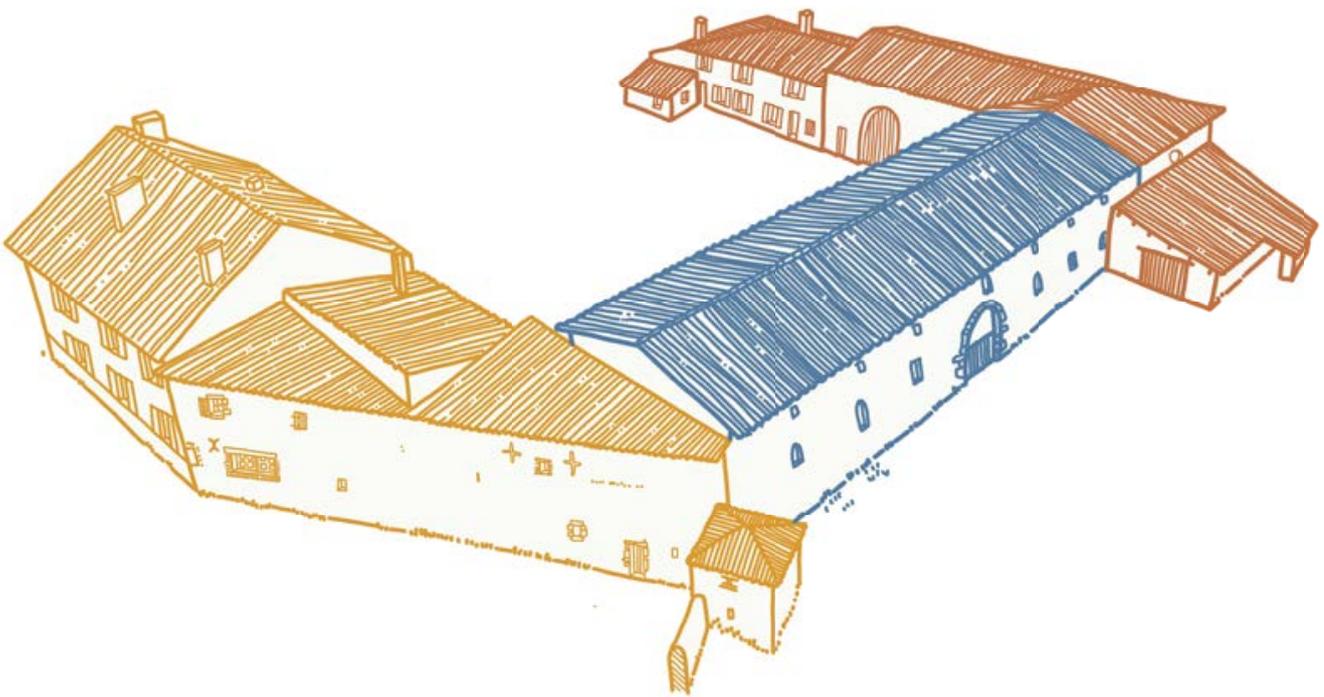
À l'heure où nous écrivons ces lignes, tout est bien fragile... nous croisons les doigts pour que les manifestations prévues en cette fin d'année puissent voir le jour et nous comptons malheureusement sur les doigts de la main le nombre de fois où le rideau s'est ouvert pour proposer des lectures théâtralisées, des spectacles, des conférences, des réunions publiques...

Cette crise aura eu au moins l'avantage de révéler nos manques et de prouver que les rencontres, la culture sont des nourritures essentielles.

Nos villages, nos associations doivent être, plus que jamais le vecteur d'une convivialité et une solidarité accrue.

Les rendez-vous culturels représentent un formidable appel d'air : la possibilité de s'adresser à chacun, selon sa propre sensibilité, de modifier son regard, de faire bouger les lignes intimes et donc de créer du commun.

LA JOURNÉE DU PATRIMOINE : LE VIEUX CHÂTEAU



La journée du patrimoine nous a permis de vivre un moment fort, de nous approprier l'histoire de notre vieux château pour mieux nous projeter dans l'avenir. Musique, lectures, balades, visites, conférences étaient au rendez-vous.

Pour rappel : conscients de l'enjeu et de la responsabilité d'un tel patrimoine, nous avons poursuivi l'élan impulsé lors du dernier mandat... à savoir nous faire accompagner par un programmiste pour prendre le temps de connaître l'histoire de ce site, évaluer la faisabilité d'un aménagement, mieux cerner les coûts et les contraintes... et éviter de faire des erreurs que nous pourrions regretter.

Composée d'une équipe pluridisciplinaire le cabinet APRITEC a réalisé une étude.

Ayant à cœur d'associer, habitantes et habitants, nous avons souhaité profiter de la journée du patrimoine pour partager leurs recherches et

l'évolution de leur travail.

Ainsi Gaëtane de LA FORGE, paysagiste au CAUE, Pol VENDEVILLE Docteur en Histoire ou Louise DUFOUR, architecte du patrimoine, tous de passionnants passionnés, ont fait parler les pierres, le parc... à travers de les bâtiments, les archives, ils nous ont fait voyager au travers 1 000 ans d'histoire, émis des hypothèses, soulevé des questions.

Un moment convivial et très enrichissant. Le public nombreux avait encore soif d'en savoir plus.

Un grand merci à tous les acteurs de cette journée : conférenciers, musiciens, lecteurs, bénévoles, élus, visiteurs...

HISTOIRE

80^e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE JEAN GROLLEAU



2 octobre 1941 - sur ordre d'Hitler, 50 Otages sont fusillés à Chateaubriant, à Nantes au Bêle et au Mont Valérien. Ce massacre fait suite à l'un des tout premiers faits d'armes de la Résistance contre l'occupant nazi ; le 20 octobre, Karl HOTZ, chef de la Wehrmacht à Nantes a été abattu par 3 jeunes résistants communistes.

Jean GROLLEAU né le 9 septembre 1920 à Bournezeau fut un des « 50 Otages » fusillés à Nantes le 22 octobre 1941.

Vous pouvez (re)lire un article sur son histoire dans la revue « Au fil du temps » :

histoire.bournezeau.free.fr/p12/jean_grolleau.htm
ou retrouver son histoire dans le livre BD « Immortels Les 50 otages Nantes et Chateaubriant » disponible à la bibliothèque.

Le 11 novembre 1991, la commune de Bournezeau a commémoré le 50^e anniversaire de la mort de Jean GROLLEAU. Une plaque fut apposée sur le mur de sa maison natale.

Avec le temps, les inscriptions se sont effacées. Pour ce 80^e anniversaire, nous avons tenu à apposer une nouvelle plaque.

Il est important de rendre hommage à sa mémoire et à tous ceux qui ont permis la victoire contre le nazisme et la barbarie.

Célébrer le 80^e anniversaire de sa mort, c'est transmettre ce devoir de mémoire, mais c'est aussi réveiller et nourrir le désir entre les citoyens et la démocratie. Ne commettons pas l'erreur de penser que nos démocraties sont innées et indétronables. L'actualité nous prouve chaque jour leur fragilité... La paix n'est jamais acquise. Elle se mérite et se protège en permanence.

Nous qui n'avons pas traversé ces épreuves, prenons la mesure de cet héritage C'est en regardant le passé avec ses gloires, ses blessures, que nous prenons encore davantage conscience de nous-mêmes, de notre capacité à maîtriser notre destin.

Réfléchissons aux raisons qui poussent aux conflits, analysons le contexte historique et mettons en perspective les misères qui ont permis ces atrocités afin de maintenir la paix et nous tenir à distance du bruit des bottes pour que la guerre ne rime plus qu'avec naguère. Puisse-t-il faire encore beau demain...

*Le Maire délégué et 1^{er} adjoint,
Jérôme AUBINEAU*

TOURISME

LE SENTIER D'AMANÉA

Est géré par la Communauté de communes du Pays de Chantonay, cependant nous pensons utile de vous donner quelques infos sur l'actualité de ce bel endroit dont une grande partie se trouve sur notre territoire.

Depuis l'ouverture du sentier, plus de 28 000 personnes sont venues prendre un bain de nature ludique et plus de 8 600 entre juin et septembre 2021, c'est un succès !!!

Ce sentier à émotions est idéal pour passer un bon moment avec les enfants pour une parenthèse enchantée avec des expériences sonores, découverte de paysages, de senteurs, de formes... Les animations se sont succédé pendant tout l'été



autour de la zenitude de cet écrin de verdure, atelier zen, balade en lecture, bain de forêt... avec de nombreux participants à la recherche de bien-être et de culture.



Pour 2021, des panneaux directionnels ont été installés sur le bord de nos routes et le parking de la Tuardière a été agrandi et aménagé.

Les projets pour la saison 2022 ne manquent pas :



Ajout d'une table de pique-nique, nouveautés sur le sentier, aménagement d'une passerelle pour traverser le lac au niveau du pont de la D7 et sécuriser cette partie le long de la route.

Et les idées d'animations foisonnent pour la prochaine saison estivale, sylvothérapie, musique, poésie, zen, conte...

En 2022, restez informé et venez prendre un bain de forêt dans ce lieu magique.

*Le Conseiller Municipal délégué,
Dominique GOINEAU*

ANIMAUX

STÉRILISATION DES CHATS

Du 26 juillet 2021 au 13 août 2021, la Commune de Bournezeau, en collaboration avec la Fondation 30 Millions d'Amis, s'est engagée contre la prolifération des chats errants.

C'est dans ce cadre qu'elle a fait procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la Commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification, préalablement à leur relâcher dans ces mêmes lieux.



Ainsi grâce aux opérations de capture réalisées par des bénévoles (Mme Hybert, M. Robert), 20 chats ont pu être identifiés, stérilisés et relâchés en lien avec la Clinique des Deux Lays. Nous tenons vivement à les remercier. Le coût total de l'opération s'est élevé à 1 647€, dont 700€ (43%) à la charge de la Fondation 30Millions d'Amis et 947€ (57%) à la charge de la Commune.

Cette campagne sera renouvelée pour l'année 2022.

Néanmoins, nous attirons votre attention sur l'importance d'être également acteurs dans la gestion de la population féline : vous êtes tenu de faire identifier vos animaux. Nous vous conseillons également de faire procéder à leur stérilisation.

Par exemple, en 4 ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons !

La Commune ne peut ainsi faire face seule à cette problématique. Rappelons aussi que les campagnes que nous menons ont vocation à faire **stériliser et identifier**, et que nous sommes tenus par la législation de procéder au relâcher des chats dans les lieux où ils ont été capturés.

La campagne vient donc supprimer les naissances mais pas réduire la population féline existante !

DIVAGATION DES ANIMAUX

La définition de la divagation est la suivante :

« Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. (...) Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui. » (suivant l'article L 211-23 du Code Rural).

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité (suivant l'article L 211-19-1 du Code Rural).

Les animaux divagants seront pris en charge par la Commune dans le cadre de la fourrière sous un délai franc de garde de 8 jours ouvrés (suivant l'article L 225 du Code Rural).

Si vous constatez que votre animal s'est échappé, pensez à prévenir aussitôt la Mairie (02.51.40.71.29, mairie@bournezeau.fr).

Pour rappel, n'oubliez pas de faire identifier votre animal, c'est obligatoire et cela facilite la recherche de son propriétaire.

LES ABOIEMENTS DE VOS ANIMAUX PEUVENT TROUBLER VOTRE VOISINAGE

Nous voulons sensibiliser les propriétaires de chiens, en leur rappelant que les aboiements de leurs animaux, par leur intensité et leur caractère répétitif, constituent des troubles du voisinage.

Le Code de la Santé Publique a légiféré sur cette question : les propriétaires de chiens dont les aboiements persistent et constituent des troubles de voisinage, peuvent être poursuivis pour tapage, infraction pouvant entraîner des sanctions pénales et civiles.

Nous prions les propriétaires de chiens de prendre toutes précautions pour empêcher leurs animaux de troubler le voisinage par leurs aboiements.

LE PAYS DE CHANTONNAY VOUS INFORME

Communauté de communes du Pays de Chantonnay

65 avenue du Général De Gaulle BP 98

85111 Chantonnay Cedex

Tél. 02 51 94 40 23

www.cc-paysdechantonnay.fr

Page Facebook : CCPaysdeChantonnay 

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

Pays de
Chantonnay
Ensemble pour réussir



ÉCONOMIE

Une étude pour la création d'un espace «tiers-lieux» sur le territoire est en cours.

Une enquête publique a été mise en place de mi-octobre à mi-novembre afin d'obtenir les avis et souhaits des habitants et acteurs économiques à ce sujet. L'objectif de cette étude est de pouvoir se doter de lieux entre domicile et lieux de travail disponibles pour tous, et répondant au plus proche des attentes et demandes des différents acteurs. Ces espaces pourraient ainsi s'apparenter à des espaces de co-working, de FabLab, de lieux disposant de moyens technologiques avancés ou encore des lieux d'échanges et de réunions.

Des terrains et des bâtiments disponibles : Afin de faciliter la création et l'implantation d'entreprises,

la Communauté de communes du Pays de Chantonnay propose des terrains disponibles à la vente dans les zones d'activités et des bureaux et ateliers-relais disponibles à la location. **Vous pouvez retrouver le détail des zones d'activités sur la page**

<https://www.cc-paysdechantonnay.fr/presentation-des-zones-dactivites/>

Pour tous renseignements, contacter le développeur économique de la Communauté de communes, Sébastien Guillemard, au 02 51 94 40 23 ou par mail contact@cc-paysdechantonnay.fr



MAISON DE L'EMPLOI DU PAYS DE CHANTONNAY

Pour tout besoin d'accompagnement dans les démarches liées à l'emploi ou pour bénéficier des outils numériques mis à disposition, la Maison de l'emploi vous accueille du lundi au vendredi. Des offres d'emplois sont également consultables sur le site :

 www.cc-paysdechantonnay.fr/les-offres-demploi-de-la-maison-de-lemploi/

Des événements permettant l'écoute, l'échange et des temps d'informations sont organisés ponctuellement dans l'année. Le 19 mars 2022, un forum de l'emploi sera notamment proposé afin de permettre à tous ceux qui le souhaitent de rencontrer les entreprises qui recrutent.



Relais
Assistants
Maternels

RELAIS PETITE ENFANCE

Le **RPE** (anciennement Relais Assistants Maternels, devenu Relais Petite Enfance) est un service gratuit, neutre et ouvert à tous les habitants du Pays de Chantonnay. C'est un espace d'information, de rencontre et d'échange autour de la petite enfance. Ce service est là pour aider dans les recherches de mode d'accueil et/ou dans les démarches parents employeurs (contrats, fiches

de paie...) Des animations sont également proposées durant l'année : matinées d'éveil à destination des assistantes maternelles, soirées sur une thématique...

Des permanences sur rendez-vous sont organisées à la Communauté de communes ou dans les communes (en fonction des demandes). Contact : 02 51 94 40 23 ou ram@cc-paysdechantonnay.fr

ENVIRONNEMENT & AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

A partir du 1^{er} janvier 2022, dans le cadre du déploiement du dispositif du **Guichet Numérique d'Autorisations d'urbanisme** initié par l'Etat, les demandes d'autorisations en matière d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables...) pourront s'effectuer via un portail numérique.

Vous souhaitez faire une demande d'autorisation ou consulter le suivi de votre dossier ?

Vous êtes particulier, représentant d'une entreprise ou professionnel de l'immobilier ?

Simplifiez vos démarches et retrouvez la plateforme sur le site Internet de la Communauté de communes ou sur le site de votre commune.

Ce service en ligne est une alternative à la procédure papier et présente de nombreux avantages :

- **Gain de temps** : optimisation des délais, évite les déplacements en mairie, facilite les échanges avec l'administration
- **Simplification** du processus & guide dans le dépôt des dossiers
- **Transparence** : permet le suivi de l'instruction du dossier en temps réel
- **Plus écologique** : réduction des copies de dossiers

Pour accéder directement à la plateforme, vous pouvez vous rendre sur : <https://pays-chantonnay.geosphere.fr/guichet-unique>

Il reste cependant possible de faire ces démarches en version papier en mairie si vous n'avez pas la possibilité de le faire en version numérique.

Des permanences sur rendez-vous sont également tenues les **lundis après-midi, mercredis et vendredis matin** à la Communauté de communes ou dans la mairie de votre commune.

Guichet Unique de l'Habitat : Depuis janvier 2021, la Communauté de communes propose un guichet unique afin de simplifier les démarches et



d'accompagner les usagers dans leurs projets de rénovation de l'habitat, grâce à un suivi personnalisé et un appui pour le montage financier des travaux.

Vous souhaitez bénéficier de conseils gratuits, d'un accompagnement personnalisé et de subventions pour vos travaux de rénovation : contactez le 02 51 44 95 01, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal est un document vivant avec des évolutions en cours selon les besoins des collectivités et des projets. Vous avez une question ou une remarque, écrivez à plui@cc-paysdechantonnay.fr

Le Plan Climat Air Énergie Territorial : Le PCAET a été approuvé par le Conseil communautaire en septembre dernier. Les 20 actions réparties en 6 axes se mettent progressivement en place. Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT), la Communauté de communes a été lauréate de l'appel à projet national « vers une alimentation relocalisée et partagée sur le Pays de Chantonnay ».

Le **SPANC** (Service Public d'Assainissement Non Collectif) est à votre disposition pour toute demande de conseil et information sur votre assainissement existant, votre projet d'installation ou réhabilitation de votre assainissement individuel ou pour toute demande d'aides financières.

À partir du 1^{er} janvier 2022, les paiements pourront s'effectuer en ligne via une plateforme mise en place.

TOURISME

Base de loisirs de Touchegray à Chantonnay : Durant l'été 2021, la base de loisirs de Touchegray a proposé de nombreuses animations : baignade surveillée, activités nautiques, corde game, pêche, chasse au trésor... La base de loisirs sera ouverte du 26 juin au 4 septembre 2022.

Zone de loisirs de la Morlière à Sigournais : Labellisée « Tourisme et Handicap », la zone de loisirs est aménagée pour permettre à tous les publics de profiter du site et de se balader le long du lac de Rochereau. Des activités à poney sont proposées durant l'été par la Ferme Équestre de la Tuilerie.

Sentier d'Amanéa - Lac de la Vouria à Bournezeau/Saint Hilaire le Vouhis : Ouvert depuis juillet 2020, cette création poétique vous propose une parenthèse enchantée pour vivre la nature autrement ! Sur 2,5 km autour du lac de la Vouria, les visiteurs découvrent



21 étapes artistiques à vivre avec notamment des expériences sonores sur des œuvres en pierre et en bois. Des nouveautés et un programme d'animations sera proposé en 2022.

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Faites-vous aider dans l'usage du numérique.

Le conseiller numérique France Services est là pour vous aider gratuitement dans l'utilisation du numérique. Il peut vous accompagner pour prendre en main un équipement informatique (ordinateur, tablette, smartphone), envoyer-recevoir des courriels, créer et partager des photos et documents, naviguer en sécurité sur Internet, utiliser les réseaux sociaux...

Employé par la Communauté de communes du Pays de Chantonnay avec le soutien de l'Etat, le conseiller numérique interviendra dans chaque commune du

territoire à partir du mois de janvier, en organisant des ateliers collectifs et des accompagnements individuels.

Gratuits et conviviaux, les ateliers s'adressent à tout le monde, quel que soit son âge et son niveau de familiarité avec le numérique. Les initiations peuvent se faire sur votre matériel ou sur du matériel (ordinateur, tablette) prêté par le conseiller.

Renseignements

Par téléphone : 06 25 05 66 55 ou par courriel : conseiller.numerique@cc-paysdechantonnay.fr

CENTRE AQUATIQUE L'ODYSS

L'ouverture de l'Odyss est prévue pour le printemps 2022 !

Le centre aquatique comprendra un bassin sportif de 25 m, un bassin d'activités, un bassin balnéo ludique, un pentaglis intérieur, des jeux d'eau extérieur et intérieur, des espaces extérieurs et un espace bien-être avec hammam, sauna, douches massantes et grotte de sel.

L'Odyss : une véritable aventure aquatique que vous aurez plaisir à découvrir en 2022 !



LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Des animations sont proposées tout au long de l'année dans les bibliothèques du Pays de Chantonnay

- Nuit de la lecture le samedi 22 janvier 2022 ;
- 7^e édition du festival «Éclats de livres au Pays de Chantonnay» du 11 au 23 avril 2022, avec des rencontres, des ateliers, des spectacles, pour petits et grands;
- Partir en livre : les bibliothèques s'échappent de leurs locaux pour venir à votre rencontre au cours du mois de juillet;
- Mois de la Science avec des animations pour tous durant le mois d'octobre.

Le programme détaillé des animations est accessible sur le nouveau site Internet

www.bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr

Prix du lecteur du Pays de Chantonnay :

La nouvelle sélection de livres du Prix du lecteur est à votre disposition dans les bibliothèques du réseau depuis le 1^{er} octobre 2021. 5 romans pour adultes et 5 albums jeunesse attendent votre appréciation !

Plus besoin d'avoir lu tous les livres pour participer !

Empruntez, lisez et allez noter le livre sur le site Internet du réseau ou en vous adressant aux bibliothécaires jusqu'au 1^{er} mai 2022. Retrouvez la liste des livres et leur résumé en bibliothèque ou sur le site Internet du réseau.



LE CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Service de portage de repas à domicile : Ce service effectue des livraisons sur tout le territoire du Pays de Chantonnay.

Quatre formules au choix sont proposées : déjeuner et dîner / déjeuner et potage / déjeuner seul / dîner seul. Les menus équilibrés sont conçus par un diététicien et 4 personnes assurent la livraison des repas en liaison froide à l'aide de véhicules réfrigérés.

Tél. 02 51 42 80 97

service.portagecias@orange.fr

Le service «Prévention Seniors» du CIAS vous informe et met en place des actions collectives pour toute personne, dès 60 ans, quel que soit son régime

de protection sociale : ateliers, conférences, stages, rencontres... pour bien vivre sa retraite, préserver sa qualité de vie, maintenir des liens sociaux, rester autonome le plus longtemps possible, entretenir et développer ses capacités, être acteur de sa santé et de son vieillissement, et soutenir les aidants.

Si vous souhaitez être informé des actions à venir, merci de contacter Noémie Bossard, chargée de projet «action sociale» au **06 34 10 19 10** ou noemie.bossard@cc-paysdechantonnay.fr



ET SI COMME 53 % DES VENDÉENS, ON ACHETAIT MOINS D'EMBALLAGES

Aujourd'hui, la majorité des Vendéens trient leurs emballages de façon systématique.

Une bonne chose pour le recyclage et la préservation des ressources naturelles. Mais ce geste vertueux ne suffit plus.

Des emballages et suremballages à peine achetés qu'ils sont déjà jetés ! Il est urgent d'agir pour réduire ces fameux emballages.

D'après un sondage*, 53 % des Vendéens déclarent acheter des produits avec peu ou moins d'emballages. Un chiffre encourageant qui montre une réelle sensibilité des Vendéens par rapport à leur production de déchets.

Moins d'emballages, c'est :

- Des ressources naturelles préservées,
- Des pollutions en moins,
- Une facture allégée pour l'habitant.

TRIVALIS** et le SCOM*** proposent des solutions concrètes, simples et accessibles, pour réduire sa production d'emballages.

La première règle est d'éviter, quand c'est possible, les produits suremballés ou à usage unique.

Par exemple :

- achetons les bananes sans emballage, en collant l'étiquette directement dessus,
- préférons les achats à la coupe et en vrac (fromage, jambon, viande, etc.),
- apportons nos contenants chez les commerçants : bocaux et boîtes en verre, sac en tissu pour le pain ou les légumes,
- achetons directement auprès des producteurs, en allant à la ferme ou sur le marché, et en apportant son panier ou son sac réutilisable.

*Source : étude Cohda réalisée en décembre 2020 sur un échantillon de 400 Vendéens

**TRIVALIS est le syndicat public départemental de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée. Site internet : trivalis.fr

***Le SCOM Est Vendéen, adhérent à TRIVALIS, est



le syndicat public de collecte des déchets ménagers intervenant sur les Communautés de Communes du Pays de Chantonnay, du Pays de Pouzauges, du Pays de la Châtaigneraie et du Pays de St Fulgent-les Essarts (seulement pour les communes de Essarts-en-Bocage et de la Merlatière).

DÉCHETS MÉNAGERS :

LES PRINCIPES À RESPECTER POUR ÊTRE BIEN COLLECTÉ !

Bac à ordures ménagères



Positionnez votre bac **avec l'ouverture côté route à 1 mètre de tout obstacle**. Les conteneurs présentés à l'envers ne seront pas collectés.

Sortez votre bac **la veille du jour de collecte** et rentrez-le une fois la collecte terminée pour libérer les accès sur les trottoirs.

Le couvercle du bac doit être fermé et les sacs ne doivent pas dépasser sur l'avant du bac (voir photo

d'illustration ci-contre). Le bras mécanisé risque de pincer le sac, entraînant un vidage incomplet et/ou la chute de déchets au sol. Disposez **des sacs de 20 à 30L maximum**, directement dans votre bac et sans tassement excessif.

Sacs jaunes d'emballages

Déposez-y **tous vos emballages ménagers vides de moins de 20L**.

Mettez vos emballages **en vrac dans le sac**. Ne les imbriquez pas.

Fermez vos sacs **en faisant un nœud** avec le lien coulissant.

Déposez vos sacs **directement au sol** sans les attacher entre eux ou à un élément extérieur.



Vous pouvez retirer des rouleaux de sacs jaunes à l'accueil de la Mairie pendant les horaires d'ouverture. N'oubliez pas de vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Si vous ne pouvez pas vous rendre en mairie pendant les horaires d'ouverture, vous pouvez toujours retirer des rouleaux de sacs jaunes auprès de

La Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, 65 avenue du Général de Gaulle 85110 CHANTONNAY

(du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30).

QUE FAIRE EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE ?

Dans tous les cas, pour clôturer votre abonnement à l'ancienne adresse et/ou ouvrir un compte sur votre nouvelle adresse :

Transmettre le formulaire téléchargeable sur www.scom85.fr

ou disponible sur appel au 02 51 57 11 93.

Lorsque vous quittez votre logement équipé d'un bac du SCOM :

- Laissez le bac à l'adresse quittée,
- Emmenez avec vous votre carte d'accès en déchèterie et vos sacs jaunes.

Pour toute question sur le service de collecte des déchets ménagers, consultez notre site internet :

www.scom85.fr

ou contactez-nous :

contact@scom85.fr - 02.51.57.11.93

LES DÉCHÈTERIES :

À BOURNEZEAU :
POUR LES DÉCHETS VERTS UNIQUEMENT*

Route de l'Oiselière (direction la Roche sur Yon)
85480 BOURNEZEAU

Ouverture :

- le mercredi - 14h à 16h45
- le samedi - 9h à 11h45

* Tailles et tontes de jardin seulement (pas de grosses branches, de cailloux, de sacs plastiques, de papiers).

À CHANTONNAY :
POUR TOUS LES AUTRES DÉCHETS

Le Champ Roux (Route de Nantes)
85110 CHANTONNAY - 02 51 48 51 13

Ouverture :

- Lundi, mercredi, vendredi et samedi
9h-12h et 14h-18h
- Mardi et jeudi - 9h à 12h

L'accès se fait grâce à la carte de déchèterie à retirer auprès des services de la Communauté de Communes du Pays de Chantonay (65 Avenue du Général de Gaulle - 85110 CHANTONNAY).

RECYCLAGE DES COQUILLES D'HUÎTRES



Recyclez-nous !

Huîtres, moules, saint-jacques, bigorneaux, bulots, ...
vos coquillages sont une ressource

Votre commune participe à l'opération de
collecte de coquillages. Venez les déposer à :

BOURNEZEAU
Ateliers municipaux – Rue de l'Oiselière
Mairie Annexe de Saint Vincent Puymaufrais

Le 27 décembre 2021 et le 3 janvier 2022 de 9h à 12h

Collecte de coquillages uniquement :
Tout apport contenant des crustacés (crevettes, langoustines), rince-doigts, assiettes ou autres déchets ne sera pas accepté.

Pour plus d'informations renseignez-vous auprès de
de votre commune ou sur www.scom85.fr



EMPLOI



Implantée sur le territoire depuis 30 ans, l'association Actif Emploi fait partie des structures de l'Économie Sociale et Solidaire qui partagent de fortes valeurs telles que l'utilité sociale, la coopération et l'ancrage local.

Notre mission vise le **partage** et la **solidarité**, afin de mettre en œuvre une économie respectueuse de l'homme et de son environnement.



Notre objectif consiste à :

Favoriser le retour à l'emploi durable des personnes, à travers différentes missions de travail exercées auprès de clients :

Particuliers

Entreprises

Collectivités

Associations

Parallèlement, un **accompagnement individualisé** est réalisé auprès des salarié(e)s en parcours, en fonction de leur projet professionnel.

Notre offre de service est adaptée aux besoins de chaque territoire et de ses habitants.

Services à la personne auprès des particuliers :

- ☀ Entretien de la maison (ménage, repassage, lavage de vitres...)
- ☀ Garde d'enfants de plus de 3 ans
- ☀ Aide au déménagement
- ☀ Jardinage (tonte de pelouse, taille, désherbage)
- ☀ Petit bricolage (peinture, petite maçonnerie, montage de meubles)
- ☀ Etc.



Les  **50 % de réduction d'impôts pour les clients particuliers (selon la législation en vigueur)**
Chèques Emplois Services Préfinancés acceptés

ACTIF EMPLOI RECRUTE !

- ☀ Des **personnes en recherche d'emploi** pour leur proposer des missions de travail et un accompagnement individualisé.
- ☀ Des **administrateurs bénévoles** qui se reconnaissent dans les valeurs portées par l'Économie Sociale et Solidaire et souhaitent s'impliquer dans le développement de l'association, au sein du territoire.



Vous pouvez consulter notre site internet
www.aktif-emploi.com

Vous pouvez nous contacter par téléphone au **02.51.46.80.34**
 et par e-mail à aktifchantonnay@aktif-emploi.com



Actif Emploi • Chantonnay • Retrouvez-nous sur  Facebook

LA MAISON DE L'EMPLOI

Demandeurs d'emploi et Entreprises

Un service de proximité qui informe, conseille et accompagne les demandeurs d'emploi et les entreprises du Pays de Chantonnay.

Un lieu ressource :

- Mise à disposition et actualisation quotidienne des offres d'emploi, contrats d'alternance et stages à pourvoir sur le Pays de Chantonnay,
- Documentation complète sur les métiers et formations,
- Un accès libre à Internet pour vos recherches d'emploi,
- Un téléphone réservé au 39 49 pour joindre un conseiller Pôle Emploi.

Une aide à la recherche d'emploi :

- Conseils et accompagnement personnalisé dans votre recherche d'emploi, de stage, de formation,

- Soutien administratif dans les démarches Pôle Emploi,
- Ateliers pratiques : CV, lettre de motivation, préparation à un entretien d'embauche...
- Organisation d'actions ponctuelles : forum des métiers, visite d'entreprise...
- Mise en relation avec les employeurs.

Un service pour les employeurs :

- Recueil et centralisation des offres d'emploi,
- Diffusion des offres sur le site Internet :

<http://www.cc-paysdechantonnay.fr/la-maison-de-lemploi>

- Proposition de candidats,
- Organisation d'actions ponctuelles : forum de l'emploi, job intérim...
- Information sur les aides au recrutement et à la formation.



Tél. : 02 51 46 80 02 - maison.emploi@cc-paysdechantonnay.fr - www.cc-paysdechantonnay.fr

TRANSPORT À LA DEMANDE

Vous avez des difficultés pour vous rendre à vos rendez-vous ? Un service de transport à la demande vous est proposé sur le Pays de Chantonnay pour vous conduire à vos entretiens Pôle Emploi ou vos permanences administratives.

Renseignements à la Maison de l'Emploi
02 51 46 80 02

DEMANDEURS D'EMPLOI

Agence de la Roche Nord



- www.pole-emploi.fr pour votre recherche d'emploi et le suivi de votre situation.
- Tél. 39 49 pour un renseignement et des échanges personnalisés avec un conseiller.

ENTREPRISES

La Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Economique



de la Vendée propose aux entreprises un accompagnement au recrutement et recense les offres d'emploi et de stages / alternances disponibles en Vendée.
www.emploi.vendee.fr
Tél : 02 51 44 26 85

JEUNES 16-25 ANS

Antenne de Chantonnay

La Mission Locale accueille, informe et oriente les jeunes demandeurs d'emploi, sortis du système scolaire, afin de les accompagner dans leurs démarches d'orientation professionnelle, de recherche de formation et d'emploi. Une conseillère en insertion vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi à la Maison de l'Emploi.

www.missionlocale-paysyonnais.org
Tél : 02 51 46 96 44





Sortie mensuelle à la bibliothèque municipale pour les élèves de maternelle - ici la classe de PS/MS.

ÉCOLE PUBLIQUE LA COURTE ÉCHELLE

À la rentrée, l'école a ouvert ses portes avec 3 classes maternelles et 5 classes élémentaires. L'équipe enseignante reste stable sans aucun changement dans les titulaires de classe, Mme DAVIET et Mme LECOINTRE assurent les compléments de service.

À ce jour, environ deux cents élèves fréquentent l'école. Mme BAUDRY assure la direction. Son jour de décharge est le jeudi. Le projet de l'école se termine cette année scolaire. Pendant les 4 années, il s'est concentré sur trois objectifs principaux :

- AXE n°1 : Donner confiance à l'élève pour favoriser sa réussite
- AXE n°2 : Donner aux élèves les codes pour réussir
- AXE n°3 : Améliorer le climat scolaire

Ces objectifs sont déclinés en actions qui prennent différentes formes en fonction des trois cycles qui composent notre école pour cette année :

- Pour le cycle 1 (TPS/PS/MS/GS) : projet autour des différents milieux : urbain, rural, montagnard, littoral.

- Pour le cycle 2 (CP/CE1/CE2) : projet artistique d'expression corporelle avec l'intervention d'une artiste agréée par la Direction Académique.
- Pour le cycle 3 (CM1 et CM2) : projet de classe découverte sur l'île d'Yeu en avril.

L'école La Courte Echelle propose aussi des activités culturelles communes permettant à tous les élèves d'enrichir leurs connaissances dans tous les domaines d'apprentissage avec par exemple notre participation au dispositif « Ecole et Cinéma » ou au festival Les Enfantsaisies, notre collaboration avec la Bibliothèque Municipale et notre chorale.

Au niveau sportif, l'école participe à des actions communes comme l'activité natation du CP au CM2, et nous l'espérons des partages lors des rencontres « danses » et « athlétisme » au 2nd et 3^e trimestres.

Toutes ces activités, gratuites pour les élèves, sauf pour les sorties avec nuitées, sont financées par la Commune et l'Amicale Laïque que nous remercions vivement à nouveau.

Un grand merci également à toutes les autres personnes qui contribuent au bon fonctionnement de l'école et au bien-être des enfants : les parents, les ATSEM, les AESH, le personnel communal pour l'entretien des bâtiments, le personnel de surveillance et de restauration.

Rappelons que les inscriptions pour la rentrée 2022 (septembre 2022 ou février 2023) sont à réaliser dès maintenant en contactant Mme BAUDRY à l'école par téléphone ou par mail.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

L'équipe enseignante de La Courte Echelle



Participation au festival « Les enfantaisies » pour les 5 classes élémentaires - ici la classe CP/CE1 lors de l'atelier d'art floral.



Découverte d'instruments celtiques par un parent d'élèves pour plusieurs classes de l'école - ici la harpe avec les MS/PS/TPS.



Cycle de natation du Cp au CM2 - ici la classe de CP/CE1.



Les 2 classes de CM sont allées à la bibliothèque pour la redécouvrir mais aussi participer à des ateliers « sciences ».

ÉCOLE PUBLIQUE
La Courte Echelle

35 rue Jean Grolleau - 85480 BOURNEZEAU
Tél. : 02 51 40 70 91 - ce.0851126m@ac-nantes.fr



AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque est une association de parents bénévoles et d'enseignants, qui organise des actions tout au long de l'année afin de réunir des fonds pour aider au financement des sorties et activités des élèves, et permettre aux enseignants de réaliser leurs projets pédagogiques.

Le bureau se compose des membres suivants :

Présidente : Alexia JACOB
 Vice-président : Jérôme PRZENIECZNY
 Trésorière : Isabelle GODARD
 Trésorier adjoint : Mathieu GRIMAUD
 Secrétaire : Sabrina MALLETT

Secrétaire adjointe : Carole FABRE

Autres membres actifs : Anne BAUDRY, Jérémy BAUDRY, Wilfried BONNIN, Dimitri CHARBONNEAU, Stephen DAVIET, Marie DUFOSSE, Stéphanie LUCAS, Pauline GOINEAU, Mathieu POTIER, Christine RIVIERE, Elodie ROPUS, Julien ROPUS, Mélanie TABAUD.

Nous remercions les membres sortants : Amélie BAUDET, Ingrid ZOUBAIRI, Marie-Hélène MARTIN-BARLIER, qui ont donné de leur temps à l'amicale pendant de nombreuses années, ainsi que Mélanie MARIE et Elise NICOU, qui ont également apporté leur contribution à l'association.

Actions passées :

Le dîner dansant de février ainsi que la fête de l'école ont été remplacés par des plateaux repas. Nous avons pu organiser nos ventes de gâteaux BIJOU et de pizzas. A la période de Noël 2020, nous avons fait décorer les vitres de l'école par une artiste peintre.

Après deux années perturbées par la crise sanitaire, notre équipe, renouvelée de 5 membres, est plus que motivée pour organiser les différentes manifestations prévues.

Nous avons fabriqué et distribué le jus de pomme avant les vacances de la Toussaint, et une opération pizzas est en cours. Nous sommes également en pleins préparatifs du marché de Noël du 17 décembre 2021.

Actions à venir / dates à retenir :

- 19/02/2021 : Soirée dansante (cette opération sera confirmée ou informée en fonction des directives en vigueur).
- 16/04/2022 : Chasse aux œufs
- Avril : gâteaux BIJOU
- Mai : Vente de pizzas
- 25/06/2020 : Fête de l'école

Toutes les manifestations et opérations proposées par l'Amicale sont ouvertes à tous, adhérents et non-adhérents. N'hésitez pas à vous abonner à notre page Facebook pour suivre nos actualités !

AMICALE LAÏQUE

E-mail : amicalelaïque.bournezeau@gmail.com

Facebook : « Amicale Laïque de Bournezeau »

Boîte aux lettres de l'Amicale à l'école



Classe découverte en Périgord pour les CE2-CM1 et CM2 - Octobre 2021

ÉCOLE PRIVÉE SAINT ANDRÉ

En septembre 2021, l'école Saint André comptait 191 élèves répartis sur huit classes, sous la responsabilité des enseignant(e)s suivant(e)s :

- Nathalie MONNERON : TPS-PS2-MS
- Emilie MIGINIAC (et Claire LEGRAND le vendredi) : MS-GS
- Maryse BELLIARD et Mélissa MURUGESAN (le jeudi) : GS-CP
- Marie-Lise BOIRO : CP-CE1
- Aurélie SOUCHET et Denis TRICHET (le vendredi) : CE1-CE2
- Marylène NATIVEL : CE1-CE2
- Marion TURBELIER SWANNET: CM1-CM2
- Elodie GABORIAU : CM1-CM2

Les enseignant(e)s sont aidé(e)s dans leurs tâches par quatre agents de service : Marie-Andrée BOSSARD, Aurore GUYAU, Mélina POIRAUDEAU et Estelle AUGER.

Marie-Josèphe LECHAIGNE, salariée de notre établissement durant 27 années, a fait valoir ses droits à la retraite en octobre dernier. Nous la remercions pour le travail accompli durant toutes ces années.

Quelques exemples d'actions menées depuis septembre 2021 :

Depuis la rentrée, les élèves ont bénéficié et/ou ont participé à :

- Des séances de natation en septembre/octobre (pour les élèves de CP).
- D'un spectacle au Sully « Le grand bal des animaux » pour les CP-CE1-CE2, en novembre.
- Des temps forts de l'école : un jeu collectif proposé par l'UGSEL et initié dès la rentrée.
- De séances à la bibliothèque pour les élèves de maternelle.
- D'une classe découverte en Périgord pour 85 élèves de notre école : les CE2-CM1 et CM2. Au programme : visite de Lascaux 4, randonnée à la Roque Gageac, promenade en gabarre, découverte du parc du Thot, visite de Castelnaud.



Jeu collectif
«Ma rentrée avec l'UGSEL»
Trions pour protéger la planète
Septembre 2021

Les projets et axes de travail sur l'année 2021-2022 :

Cette année, le thème « Les arts » est le fil conducteur des apprentissages. Il permet de donner une unité de travail à l'école de la Petite section au CM2 inclus et de travailler le projet d'école sous différents axes :

- La création d'outils favorisant le langage oral et le langage écrit, par cycle (répertoire de mots, lexique).
- Des actions favorisant la coopération, l'entraide au sein des classes, au sein de l'école.
- La prise de parole devant un groupe.

L'école remercie vivement la commune et l'APEL St André pour leur participation financière à ce projet de classe découverte ainsi qu'aux sorties scolaires qui seront programmées.

À noter - les temps forts à venir (sous réserve du contexte sanitaire):

- Des sorties pédagogiques en mai/juin 2021 (de la Petite Section au CE1 inclus) liées aux apprentissages en classe et au thème d'année.
- Un projet d'embellissement de l'école avec fresque murale.

L'équipe enseignante

Vous envisagez de scolariser votre enfant entre septembre 2022 et juin 2023, PENSEZ À SON INSCRIPTION !

ÉCOLE PRIVÉE
Saint André - Tél. : 02 51 40 70 91
ecole.st-andre.bournezeau@wanadoo.fr
<https://bournezeau-standre.fr>

MAISON FAMILIALE RURALE

La MFR de BOURNEZEAU accueille depuis 2014 des jeunes volontaires dans le cadre du Corps Européen de Solidarité qui est une des actions du programme européen ERASMUS +.

Cette année, la MFR a le plaisir d'accueillir Alevtyna qui vient passer l'année scolaire aux côtés des jeunes de la MFR. Les habitants de Bournezeau auront peut-être l'occasion de la croiser, elle marche beaucoup.

« Bonjour à tous, je m'appelle Alevtyna. Je suis une volontaire de CES qui fait partie d'Erasmus. Je viens



d'Ukraine. Je vais passer l'année prochaine à la MFR de Bournezeau. J'aime voyager, lire et les animaux. Quand j'étais en Ukraine, j'ai appris l'anglais dans une école privée. J'ai aussi fabriqué des sacs en coton et des bougies.

J'ai choisi le projet à Bournezeau, parce que parmi les caractéristiques, il y avait le bon niveau en anglais, l'envie d'apprendre le français.

Le CES est une opportunité pour découvrir le pays, la culture, rencontrer les gens et pour me laisser du temps pour choisir mon orientation professionnelle (j'aimerais peut-être devenir une professeure d'anglais).

Quand j'étais à l'université j'ai étudié le français et la culture française. J'ai lu beaucoup de livres et d'histoires concernant le pays. Donc c'est pourquoi j'ai décidé de venir en France. »

Nous lui souhaitons une belle année au sein de l'établissement.

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
— BOURNEZEAU —



FAMILLES RURALES

L'association Familles Rurales de Bournezeau gère l'accueil périscolaire des enfants scolarisés dans les écoles maternelles et primaires de Bournezeau (publique et privée), l'accueil de loisirs enfants pour tous les enfants scolarisés en école maternelle ou primaire, ainsi qu'un accueil de loisirs jeunesse pour les collégiens et lycéens de 11 à 17 ans.

Grâce à une équipe de salariés qui s'est renouvelée pour partie en 2019, ainsi qu'aux parents bénévoles, la structure encadre les enfants de 7h00 à 9h00 puis de 16h30 à 19h00 du lundi au vendredi en période scolaire et de 7h00 à 19h00 en extrascolaire. Un petit déjeuner pour les lève-tôt et un goûter pour les enfants restant après 17 heures sont proposés pendant cet accueil.

Différentes activités pédagogiques sont préparées et proposées aux enfants : bricolages, ateliers de cuisine, jeux de société, jeux divers et variés et bien sûr différentes sorties (château des aventuriers, plage, château de Tiffauges, Grand défi...). Et bien sûr les inoubliables séjours estivaux. Le tout dans la bonne humeur et la convivialité.

Malgré une pause durant le début de l'épidémie du COVID, l'association a recommencé à proposer des séances cinéma grâce au réseau Balad'Images en projetant des films pour toute la famille (En septembre « C'est qui ce papy » et en décembre, « le trésor du petit Nicolas » et « le Loup et le Lion »).

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître nos différentes actions et vous renseigner sur nos tarifs.

Le conseil d'administration

Accueil de loisirs « Les Bourzouils »
1 bis rue du Château
85480 BOURNEZEAU
02 51 40 07 12
famillesrurales.bournezeau@orange.fr
www.famillesrurales.org/bournezeau



Séjour ados à la Barre de Monts



Jeux olympiques avril 2021



Activité manuelle 2021



Sortie Finfarine



Jardin vacances avril 2021



Séjour Saint Michel en l'Herm

BASKET CLUB BOURNEZEAU



Le Basket Club Bournezeau, à 74 ans, fait désormais partie des plus anciens clubs de basket vendéens.

Nous comptons pour cette saison 2021/2022, un effectif constant de 2 équipes seniors (D2) et 1 équipe loisirs ; et 5 équipes jeunes sont engagées. Nous manquons toujours d'équipes masculines, à notre grand regret.

Nous avons accueilli en septembre Sophie PLANCHET, au sein du bureau, et elle s'occupe dès sa première année, d'une partie du secrétariat et de la communication pour l'association.

3 membres ont quitté le conseil d'administration, Rémi PÉTÉ et Romain BABIN, après 5 années et Nathalie SORIN, dont le départ a été souligné par le club. En effet, Nathalie a passé 30 ans dans le bureau du BCB, dont 20 années au poste de secrétaire.

Lors de l'assemblée générale, elle a reçu une médaille de la part du comité de vendée, le BCB la remercie encore pour sa générosité, et le temps passé. Ce n'est pas un record à battre, mais un exemple à suivre !

Malgré le contexte sanitaire une nouvelle fois présent, le BCB espère vous voir nombreux à la salle omnisports (avec ou sans masque en fonction de la réglementation) pour encourager nos équipes ! Suivez-nous sur les réseaux ! Allez les rouges !

Sportivement, *Le BCB.*



- 9 janvier 2022 : galette des rois
- 4 juin 2022 : marche gourmande
- 24 juillet 2022 : vide grenier



BOURNEZEAU BADMINTON CLUB

Après une saison 2020/2021 forcément perturbée, la reprise début septembre pour cette nouvelle saison était attendue par les badistes.

Nous sommes à ce jour 56 adhérents dont une vingtaine de nouveaux inscrits. Les terrains sont donc bien occupés, le tout dans un esprit convivial et sportif !

Pour info : Séances de Badminton tous les jeudis de 19h à 21h, sport loisir sans coach, âge minimum 14 ans.

Bournezeau Badminton Club - Tél : 06.26.26.37.88

BOURNEZEAU SPORTS MÉCANIQUES

L'année 2021 se termine et lorsque je prépare ce mot nous sommes en pleine préparation de notre 1^{re} traversée de Bournezeau, qui va se dérouler le jeudi 11 novembre.

Balade de 70 km dans notre bocage vendéen rassemblant des véhicules historiques de plus de 30 ans et des véhicules de sports. Nous affichons déjà complet en tant que participants et devrions assister à une belle fête.

Malheureusement et pour la deuxième année consécutive, nous n'avons pas pu organiser la course de côte de Bournezeau au vu du contexte sanitaire. Contrairement à 2020, nos espoirs de pouvoir réaliser cette manifestation se sont envolés dès janvier. Toute l'équipe est mobilisée pour 2022 avec l'envie de revoir les pilotes en découdre sur les pentes de la Martinière. En plus de la catégorie moderne nous allons pour la première année assister à une manche de véhicules historiques de compétitions. Cette nouveauté va permettre d'accueillir d'autres passionnés du sport automobile. **L'épreuve aura lieu les 9 et 10 avril 2022** avec, comme les années précédentes, des essais le samedi après-midi de 14h30 à 18h30 et

la course le dimanche de 8h30 à 18h00. Pour organiser une telle manifestation, nous avons besoin de bénévoles et nous espérons qu'ils seront toujours à nos côtés. Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à nous contacter vous serez les bienvenus.

Du côté de nos pilotes, la saison n'a pas été très longue au vu du retard pris dans les épreuves. On peut tout de même souligner les performances de Tennessy GREZES, qualifié pour la finale de Châteauroux.

Belle performance au niveau des sprints Car en autocross UFOLEP. Victor DROUET termine premier de sa catégorie.

En slalom Christophe CHAINE a lui aussi participé à la finale nationale. Bon courage à deux équipages qui vont participer au Dakar 2021. Yannick GREZES et Anthony DRAPEAU ainsi que Tennessy GREZES et Lucas LONGÉPÉ.

Toute l'équipe du BSM vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Bournezeau Sports Mécaniques
 13 Rue de la Marotte
 85480 BOURNEZEAU
 06 33 77 26 02
 olivier.gilbert85480@orange.fr

COURLISCH'CLUB

Et voilà une belle année 2021 qui se termine pour la team du COURLISCH'CLUB

Pour sa 7^e année, nos 64 adhérents ont pu retrouver timidement les chemins de courses à pied.

Toujours autant motivés, nous sommes encore plus nombreux à nous retrouver pour partager la course à pied en toute simplicité et toujours avec pour seul objectif la convivialité. L'année 2021 sera marquée par la réussite de notre Rando Trail le 18 septembre dernier grâce à vous tous qui êtes venus nombreux pour y participer. Merci à tous nos adhérents et bénévoles qui participent à la bonne vie de l'association.

VIVA LA COURLISCH'MANIA !!!

Le Bureau



- Assemblée Générale, le 5 février 2022 pour le bilan 2021, les objectifs 2022 et les adhésions.
- LA RANDO TRAIL 2022 aura lieu le samedi 3 septembre 2022.

ÉCOLE DES SPORTS BOURNEZEAU

La 4^e saison de l'École des Sports s'est ouverte sur du hockey. Comme à l'habitude, une trentaine de séances sont prévues afin de faire découvrir aux enfants âgés de 4 à 7 ans différents sports. Tous les mercredis après-midi, les activités sont adaptées aux âges des enfants par l'éducatrice.



Le fait d'avoir rejoint la première fédération sportive de multisports de France l'an passé a permis à l'association d'être accompagnée dans la réalisation de nouveaux projets. En octobre, une séance découverte de multisports adultes a eu lieu avec une trentaine de personnes !

En février, l'association organisera pour les enfants une séance interactive avec un système innovant et ludique !

Grâce à une équipe composée uniquement de bénévoles, l'activité de multisports a pu être pérennisée sur la commune !



PALET CLUB BOURNEZEAU

Baisse des effectifs...

Après une saison blanche décidée par la fédération, nous sommes enfin de retour dans les salles de palets.

Une reprise du championnat très attendue par les joueurs, pour se retrouver et permettre la pratique de notre sport dans des conditions sanitaires à peu près normales.

Le début de saison s'avère compliqué avec un effectif en baisse comparé aux précédentes saisons, du fait de l'obligation du pass sanitaire pour tous les pratiquants. Le club compte 37 licenciés, nous sommes donc à la recherche de joueurs, qui peuvent venir faire des entraînements tous les mercredis à 19h30 à la salle des halles. Les matchs se déroulent le vendredi soir, environ quinze rencontres.

Cette saison sera marquée par l'organisation de la finale de la coupe de Vendée (12 mars 2022) et la reprise de notre concours (30 avril 2022).

À très bientôt sur les plaques en plomb.
Le Bureau

Contacts : Olivier THOMAS 06.61.85.25.67 ou Fred AVRIL 06.75.05.91.49

LES RANDONNEURS DE BOURNEZEAU

Bournezeau, 6 PR, sentiers de petites randonnées

Nous connaissons les sentiers de randonnées de Bournezeau, «la commune aux 7 sentiers» :

- Le sentier des Châteaux - 11 km
- Le sentier du Bout du Monde - 12 km
- Le sentier de la Bourgadine - 7 km
- Le sentier de la Vouraie - 15 km
- Le sentier des viaducs - 4 km
- Le sentier d'Amanéa - 2,5 km

Mais il existe des sentiers d'une tout autre dimension : les sentiers de grande randonnée, les GR. L'un d'eux passe chez nous, le GR 364.

Partant de La Roche-Posay près de Châtelleraut, ce GR traverse la Vienne, puis les Deux-Sèvres et entre en Vendée à La Chapelle-aux-Lys (canton de La Châtaigneraie) pour rejoindre Les Sables d'Olonne.

Sa longueur totale est de 475 km dont 252 km dans notre département.

Bournezeau et le GR 364, notre 7^e sentier

Une longue histoire et comme une renaissance :

Ce GR était déjà présent sur notre commune depuis de nombreuses années, mais pour répondre aux nouvelles attentes des marcheurs (intérêt des espaces traversés, paysages, patrimoine bâti, services disponibles, capacités d'hébergement, limitation du bitume, éloignement du trafic automobile...), la Fédération Française de Randonnée Pédestre et, pour la Vendée, le Comité Départemental ont entrepris sa refonte avec le concours des élus et des randonneurs locaux.

Chez nous, l'association des randonneurs et les élus municipaux ont apporté leur contribution pour le tronçon allant du Pont du Servant (entrée sur la commune de Bournezeau en arrivant de Chantonay) à Lavaud (commune de Thorigny). Le travail de terrain a été réalisé en grande partie en 2019, par André COLLIN, élu municipal, et par Jean-Michel MARTINEAU et Yves BROSSET, qui ont, en outre, la qualification de baliseurs officiels de la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Leur rôle : rechercher le meilleur itinéraire possible, en prenant en compte de nombreux paramètres selon les normes rigoureuses établies par la FFRP. C'est grâce à cette démarche, par exemple, que les tronçons bitumés ont régressé passant au-dessous de 30% du trajet.

Nouveau tracé du GR 364 à Bournezeau

- Le GR entre sur le territoire de la commune de Bournezeau au Pont du Servant :
- Il traverse la route de Chantonay dans les virages de l'Angle, passe sous le viaduc de la voie ferrée, et remonte la vallée de la Vouraie, pour rejoindre le barrage de la Sillonière.
- Il suit la rive sud de la retenue de la Vouraie jusqu'au niveau de la Violière.
- Il oblique alors vers le sud pour rejoindre le bourg de Bournezeau en passant à Tous Vents pour suivre la route du Chêne Rond jusqu'au bourg de Bournezeau,
- Il sort du bourg en direction de Thorigny jusqu'au chemin des Plantes, passe près de l'espace commémorant le souvenir du pilote américain abattu en 1944.
- Puis, il rejoint ensuite le ruisseau de Pierre Folle pour se diriger vers le Perthuis-Ferté (commune des Pineaux).

Longueur du trajet du GR sur la commune de Bournezeau : 16 km

Son balisage - Le suivi de son état

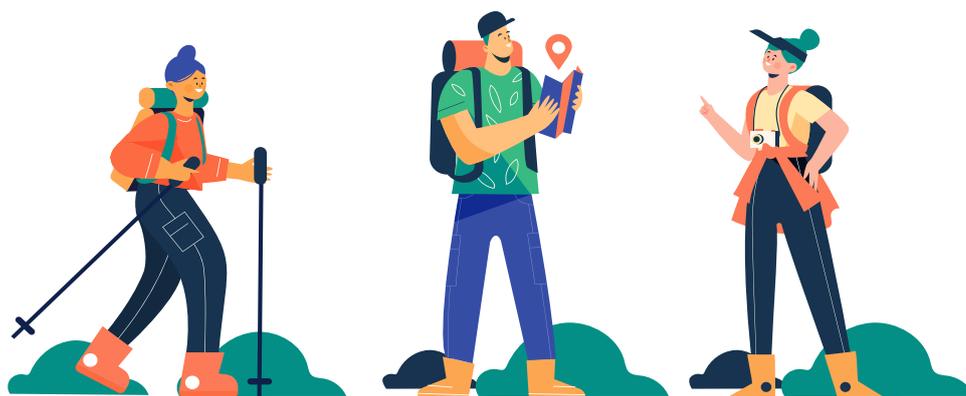
- Le balisage des GR est reconnaissable aux couleurs utilisées : 2 barres horizontales. La barre supérieure est BLANCHE, l'inférieure ROUGE.
- Le balisage est adapté pour être visible quel que soit le sens du déplacement.

(Pour les sentiers de petite randonnée, une seule couleur: le jaune, et le balisage n'est adapté qu'à un seul sens de déplacement.)

Les GR est bien sûr ouvert à tous, en toutes saisons. Il vivra par sa fréquentation régulière. C'est un équipement touristique qui valorise notre territoire, une invitation à l'activité physique selon l'intensité que chacun souhaite, et pour le trajet qui lui convient, un lieu de rencontre avec la nature.

RAPPEL : Les sorties du jeudi (tous les 15 jours de septembre à juin) et du dimanche (une par mois de septembre à juin) sont ouvertes à tous, adhérents ou non de l'association).

Contact :
Jean-Michel MARTINEAU - Tél. : 02 51 40 76 60



RYTHME JAZZ DANCE BOURNEZEAU

L'association Rythme Jazz Dance Bournezeau compte 110 adhérents cette saison 2021-2022 (153 en 2019-2020)

RJDB propose des cours de Zumba, de Barre à terre et d'assouplissement dès 14 ans jusqu'aux adultes (inscriptions possibles toute l'année). Et des cours de Modern'Jazz pour les enfants à partir de 5 ans jusqu'aux adultes.

En complément, des stages de HIP HOP, ouverts à tous, sont proposés pendant les vacances. Un projet d'ouverture de cours HIP HOP est envisagé pour septembre 2022.

Un gala de danse clôturera la saison les 10 et 11 juin 2022, à la salle du Mitan, à Bournezeau.

Contact :

rjdbournezeau@gmail.com



TOUTES A TOULOUSE, ELLES L'ONT FAIT !!!

En septembre, Yannick et Francine sont parties de Bournezeau pour 6 jours de vélo sur un périple appelé « toutes à Toulouse », + de 500 km dans les mollets avec des étapes de 80 à 130 km de notre commune à Toulouse.

Elles avaient eu une très bonne préparation physique et mentale depuis 1 an ½ et les 6 étapes sont passées comme une lettre à la poste, quelques bosses à franchir, de la chaleur, de la transpiration, quelques erreurs d'itinéraires en traversant les agglomérations (ex : Saintes pour traverser le marché) mais que du bonheur en arrivant au port, comme les 2 500 autres cyclistes participantes qui venaient des 4 coins de la France.

Organisation : tous les jours, départ des filles à vélo à 8h, départ de l'intendance à 10h pour faire les courses et trouver le point de rencontre pour le déjeuner et ensuite réserver le camping en fonction du dénivelé, de la météo, de la forme du moment pour passer la nuit.

Témoignages :

« Le passage du canal de l'entre-deux mers entre Agen et Toulouse est magnifique ».

« La traversée des vignobles de Bergerac sous la brume... Magnifique !!! ».

« Après l'orage à Agen, nous avons eu un passage très très boueux sur le chemin de halage du canal et nous avons été obligées de plonger nos vélos dans le canal pour les nettoyer ».

« En arrivant à Toulouse, nous avons assisté à un match de water rugby, à Toulouse on joue aussi au rugby sur la Garonne ».



Rencontres :

De nombreuses cyclistes bien sûr, mais aussi une personne qui faisait le tour de France en trottinette et en bivouac !!!

Attention !!! cette petite aventure n'aurait pas pu se faire sans l'intendance assurée par Michel et Dédé (les époux) qui ont fait plusieurs métiers pendant les 6 jours, mécaniciens le matin, cuisiniers à midi, plongeurs et hommes de ménage en journée, kiné le soir.

Et le maillot de notre club de vélo, lors du pointage final, restera gravé dans l'histoire de la ville rose.

LES VÉLOCIPÈDES

Forte de 31 adhérents cyclos, dont 8 vététistes et 3 féminines, l'association des Vélocipèdes a su rester active malgré les conditions sanitaires qui ont imposé un rythme particulier. Trois conséquences de cette incertitude sanitaire ont perturbé le fonctionnement normal de l'association.

La première a concerné, lors du premier semestre, les sorties dans un périmètre géographique restreint. La limite imposée du rayon de 10 km nous a permis de redécouvrir de nombreux itinéraires sur le réseau local avec de belles surprises sur la qualité des voies et de beaux panoramas.

La seconde a été l'élection tardive du bureau ce qui a donc eu une incidence directe sur l'appel à cotisation annuelle des adhérents. Sous l'égide du nouveau président Hubert GAUTRON, il a donc été décidé que la cotisation pour 2021 serait d'un montant symbolique. Profitons également de ce bulletin pour remercier l'ancien président Guy BLANCHARD qui a œuvré de nombreuses années à la tête du club. Le bureau a également décidé de ne plus adhérer à la Fédération Française de Cyclotourisme (FF Vélo) et donc de rester un club indépendant dans ses actions, la priorité étant la convivialité dans une activité sportive entre les différents membres.

Enfin, la troisième conséquence a été l'annulation des manifestations particulières que sont le loto et la randonnée « la Bournevaizienne ». Concernant cette dernière, et jusqu'à nouvelle décision, elle ne devrait plus avoir lieu dans les prochaines années. Les seules activités maintenues ont été la sortie 100 km et le pique-nique annuel qui a eu lieu le 12 septembre.

Concernant les activités régulières, une sortie a lieu chaque dimanche et jour férié de l'année. Ces

randonnées sont programmées à l'année et chacun sait donc à l'avance dans quelle direction elles partent ainsi que leur distance. En outre, une autre sortie hebdomadaire a lieu chaque jeudi pour ceux qui le peuvent, les retraités entre autres.

Un événement particulier a quand même eu lieu cette année : Francine et Yannick, deux de nos féminines ont participé à la manifestation nationale « Toutes à Toulouse ». Ce périple de plusieurs jours à partir du 5 septembre a donc conduit nos deux « cyclotes », de Bournezeau à Toulouse, à la force des mollets. Bravo à elles pour cette volonté et que cette dernière suscite d'autres ambitions au niveau des adhérents.



Dimanche 1^{er} mai
pour le loto du club

Contact :
Hubert GAUTRON
Tél. 06.98.62.26.52
velocipedes.bournezeau@gmail.com

USBSH FOOTBALL

Au moment de la rédaction de l'article, il est encore trop tôt pour parler résultats. Après dix mois d'arrêt, l'USBSH est repartie non sans avoir travaillé durant cette période covid.

Pour permettre son développement, tout particulièrement celui de l'école de foot, notre salarié, Vincent ROUSSEAU, a signé un contrat à temps plein. Il sera aidé par Lonny CRÉPEAU, en service civique, qui aura comme mission le programme éducatif et les spécifiques gardiens(es). Le club s'est doté d'un préfabriqué pour la partie administrative et faciliter le travail de notre secrétaire.



L'USBSH remercie les communes de Bournezeau et St Hilaire pour leurs investissements ainsi que tous nos sponsors. Pour cette saison, plusieurs événements sont programmés, deux fin 2021 : un match féminin pour l'association solifoot pour la recherche contre le cancer du sein et le tournoi régional de foot adapté. Il nous restera, le 7 mai, une journée appelée anim'foot qui concernera les enfants de 6 à 9 ans, nous espérons un nombre d'équipes conséquent et du public en nombre.

Bonne année 2022

TEAM DREAM PISTE

La Dream piste reprend du service après 2 ans d'interruption pour cause de covid mais nous repartons plus fort avec un vrai spectacle mécanique « moto, voiture, quad »

Les 26 et 27 mars 2022

Spectacle en plein air,
Bar / sandwicherie / parking et toilettes

Tarifs :

- 8 € entrée adulte,
- 5 € entrée enfant de moins de 12 ans
- 10 € le pass week-end.

Sur la Dream piste, nous allons proposer un nouveau spectacle pour le grand public avec les meilleurs pilotes au monde et une bonne visibilité pour le public. Pour rappel, par le passé chaque évènement rassemblait plus de 2 000 personnes.

Autre date :

Vide grenier, le 19 juin 2022 : 3,5 € par emplacement.

De nombreux emplacements et un lieu unique pour cet évènement.



Contact :

tél. 06.88.21.65.26
www.peur-2-rien.fr

LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis la rentrée de septembre nous avons enfin pu reprendre un accueil aux horaires habituels, à savoir, une ouverture :

- **le mercredi de 16h à 18h,**
- **le vendredi de 10h à 11h30,**
- **et le samedi de 10h à 12h.**

Les jeunes enfants non scolarisés ont fait leur retour en bibliothèque, puisque nous proposons à nouveau des séances « bébés lecteurs » désormais le mardi matin, de 10h30 à 11h15.

Nous pouvons aussi désormais accueillir les classes dans nos locaux, retour très apprécié tant du côté des enfants que des adultes.

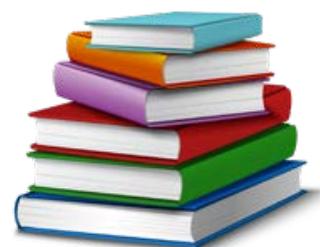
Les résidents de l'EHPAD quant à eux sont heureux d'accueillir nos bénévoles une fois tous les deux mois,

pour écouter des lectures et participer aux échanges que cela ne manque pas de susciter. L'autre mois nous leur sélectionnons une malle de livres qu'ils peuvent emprunter.

Après notre participation au mois de la science, où les ateliers proposés ont bien plu, nous finirons l'année avec les animations de Noël, le 15 décembre.

Nous enchaînerons dès janvier 2022 avec la nuit de la lecture, des précisions vous seront données via la lettre d'info des élus.

En attendant, bonnes lectures à tous (des nouveautés vous attendent !)



L'équipe de bénévoles

CRÉA PASSIONS

Après une année un peu compliquée, l'atelier Créa Passions a repris son activité.

Les 21 adhérentes se retrouvent chaque lundi de 14h à 17h30 à la salle du Foyer Rural (hors vacances scolaires) pour partager un moment de convivialité autour des loisirs créatifs : couture, broderie, déco de Noël, atelier zéro déchet, cartonnage, bracelets brésiliens et autres...

N'hésitez pas à nous rejoindre pour apprendre ou partager votre passion.

Renseignements

Mme ROBERT Annick - 02.51.40.72.88

Mme LIAIGRE Paulette - 02.51.28.80.85



ADMR BOURNEZEAU

A chaque besoin, une solution. Accompagnement dans les gestes du quotidien, entretien du logement, garde d'enfant...

Grâce à un large panel de services proposés, nos 15 aides à domicile interviennent pour répondre à vos besoins sur les communes de Bournezeau, St Vincent Puymaufrais et St Hilaire le Vouhis.

Actualité :

A compter du 1^{er} octobre, est entré en vigueur l'avenant 43 permettant aux salariés ADMR de bénéficier d'une nouvelle grille de classification assortie de revalorisations salariales. Avec cette revalorisation, non seulement les professionnels en poste seront mieux

reconnus mais l'ADMR pourra attirer de nouveaux salariés pour répondre aux demandes croissantes liées, en particulier, au vieillissement de la population.

**L'ADMR recherche des aides à domicile.
Les offres d'emploi sont disponibles sur :
www.careers.werecruit.io/fr/admr-85**



Renseignements :

02.51.94.32.03

DON DU SANG

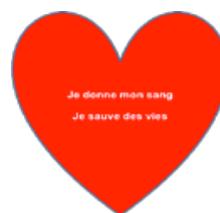
Dates des collectes de sang 2022 :

- **Vendredi 18 mars 2022**, à la salle du Mitan à BOURNEZEAU
- **Vendredi 20 mai 2022**, à la salle polyvalente à THORIGNY
- **Mardi 11 octobre 2022**, à la Salle du Mitan à BOURNEZEAU

Nous vous attendons nombreux.

Toutes les informations sur le don de sang, dates et lieux de collectes sont sur <https://dondesang.efs.sante.fr>

L'Association pour le Don de Sang Bénévole de Bournezeau



CLUB DE L'AMITIÉ

Notre association a vocation de resserrer les liens d'amitié entre les retraités et favoriser les échanges intergénérationnels pour éviter autant que possible l'isolement.

Fort de 245 adhérents en 2021, le club de l'amitié propose diverses activités telles que : jeux de société, deux repas annuel, sorties journées découverte, séjour vacances, groupe folklorique, chorale... Par ailleurs, hors crise sanitaire, nous organisons aussi annuellement deux concours de belote, un bal et un loto.

L'année écoulée fût encore désorganisée par la COVID-19, nous espérons 2022 sans nuage. Nous invitons les jeunes retraités à venir nous rejoindre. N'hésitez pas à nous contacter, vous serez les bienvenus.



Le bureau



- **Vendredi 4 février : Concours de belote**
- **Judi 17 février : Assemblée générale**
- **Judi 17 mars : Repas de printemps**
- **Lundi 18 avril : Loto**
- **Du 4 au 11 juin : Séjour Pyrénées Atlantiques**

NALA

Nala n'est pas un refuge...

Tout d'abord, nous souhaitons remercier les adhérents, les donateurs, les marraines et parrains qui ont été nombreux à répondre à nos appels à l'aide en 2021 ! Car sans vous nous ne sommes rien.



L'association a placé, ou pris en charge, une trois centaines d'animaux depuis le début de sa création, le 15 septembre 2010. Quelques-uns, adoptés, sont revenus à l'association pour une variété de raisons, certains étaient sauvages et donc pas adoptables, et d'autres encore avaient des problèmes de santé comme le SIDA du chat et avaient besoin de soins spéciaux. L'association reste donc responsable d'un certain nombre de chats pour la vie. Nous leur donnons de l'amour et tous les soins qu'ils méritent et dont ils ont besoin, même si ce sont des chats sauvages. Si vous voulez en parrainer un ou si vous voulez nous soutenir financièrement, veuillez-vous rendre sur le site de Nala.

Très souvent encore nous recevons des appels à l'aide de citoyens de Bournezeau pour un chat trouvé abandonné ou des chats et chatons sauvages qu'on trouve dans son jardin. Il faut insister sur le fait que selon la loi, l'association ne peut malheureusement rien faire pour ces chats. Nous n'en avons pas le droit. En fait, c'est la mairie de Bournezeau qu'on devrait contacter, car c'est le Maire de la commune qui est légalement responsable des animaux errants, y compris les chats.

Alors, que faisons-nous ? Depuis la création de notre association, nous faisons des efforts pour sensibiliser les autorités aux problèmes de la mauvaise gestion des animaux errants en France. Après la soumission d'une pétition, nous avons été reçus par le bureau de la protection animale du ministère de l'Agriculture à Paris. Certains de nos conseils ont été pris en compte, comme la récolte de données et de statistiques des animaux en fourrière et dans les

refuges, pour qu'on puisse se rendre compte de toute l'ampleur du problème. Nous avons discuté plusieurs fois avec la DDPP-Vendée, avec des élus de la Vendée, et nous avons écrit de nombreux courriers aux membres du parlement et aux sénateurs. Dernièrement nous avons participé activement à la préparation de la proposition de loi « visant à renforcer la lutte contre la maltraitance animale ». Même si nous avons été maintes fois déçus, nous sommes, au fond, contents des résultats : durcissements des sanctions, interdiction de la vente d'animaux (chiens et chats) dans les animaleries, l'interdiction des spectacles avec des dauphins et avec des animaux sauvages dans les cirques, l'interdiction des élevages de visons pour leur fourrure entre autres... Tout ceci montre que la protection des animaux tient une place de plus en plus importante et préoccupante dans l'esprit des citoyens de notre société moderne.

L'association Nala continuera, dans la limite de ses contraintes, à sensibiliser les autorités à plusieurs aspects de la protection des animaux. Bien sûr, nous autres citoyens ont aussi un grand rôle à jouer. Il faut déjà respecter les lois existantes, comme par exemple la garde des chiens en laisse sur la voie publique et l'identification de tous les chiens et chats, entre autres. La stérilisation de votre animal de compagnie n'est pas encore obligatoire, mais nous vous le conseillons fortement, que ce soit votre chien, chat ou lapin... Car, avec la stérilisation, nous pouvons éviter beaucoup de souffrances et d'abandons. Pour plus de renseignements là-dessus veuillez-vous rendre sur le site internet :

<http://www.nosamislesanimaux.com>

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos amis à deux ou quatre pattes, une très belle et bonne nouvelle année.

*La Présidente,
Marit DE HAAN*



LES SAPEURS-POMPIERS

Passation de commandement

Cette année 2021 aura été marquée par le départ du Capitaine Christophe BITEAU en décembre 2021, après 32 ans de service au sein du centre de secours de Bournezeau. Peu de sapeurs-pompiers ont des carrières aussi longues, cela est remarquable. D'autant qu'il a été plus de 20 ans, en tant que chef de centre. Une place qui implique des responsabilités et de l'investissement. Il a su l'honorer avec brio grâce à ses qualités managériales, son envie de promouvoir et soutenir le volontariat pour le bien du centre de secours et de la population.

À ses côtés, il y avait le lieutenant Stéphane GUYAU, sur lequel Christophe a pu compter pour l'aider dans les prises de décisions et le partage des responsabilités. C'était un binôme complémentaire et soudé, qui a su faire avancer le centre de secours.

Merci à toi Christophe, mais aussi à ta famille, pour toutes ces années, pour ton investissement auprès de chacun d'entre nous, sapeurs-pompiers actifs ou retraités de Bournezeau. Il y en a eu des dizaines d'hommes ou femmes que tu as rencontré, afin de faire connaître et partager cette passion des sapeurs-pompiers. Mais aussi que tu as accompagné afin d'évoluer dans ce milieu. Nous te souhaitons de poursuivre de nouvelles belles aventures.

À présent, c'est moi-même, Lieutenant Ludivine CUISSET qui ai repris le commandement du centre de secours depuis le 1^{er} juillet 2021. A mes côtés, il y a le Sergent-Chef Guillaume DAVIEAU et le Lieutenant Stéphane GUYAU qui poursuit son engagement afin de nous accompagner dans cette transition. Nous souhaitons continuer à dynamiser le centre de secours.

Les effectifs

Nous sommes, à ce jour 25 sapeurs-pompiers, 9 femmes pour 16 hommes. Un effectif qui reste fluctuant au fil de l'année avec les recrutements, les départs et les disponibilités.

Au cours de l'année 2021, nous avons intégré, la 1^{ère} classe Audrey SAID qui était déjà sapeur-pompier au centre de secours de Talmont Saint Hilaire. Nous avons ensuite eu le recrutement de Hugo BOURSON, Benjamin CHEVREAU et Coralie CHEVREAU. Ils vont effectuer le schéma complet de formation au cours des prochains mois pour pouvoir être opérationnel

sur toutes les interventions secours à personnes et incendie.

Le milieu des sapeurs-pompiers volontaires apporte humainement beaucoup, mais demande du temps, de la rigueur et un investissement constant.

Nous restons toujours à la recherche de futurs sapeurs-pompiers.

Les interventions

Notre secteur d'intervention a été élargi cette année suite à la mise à jour de notre Schéma départemental d'analyse et de la couverture des risques. Nous avons ajouté à notre secteur de 1^{er} appel qui était la commune de Bournezeau, St Vincent Puymaufrais et les Pineaux, une partie de la commune de Thorigny et de la commune de St Hilaire le Vouhis. Cela afin de diminuer le temps entre le centre de secours et le lieu d'intervention. Nous sommes actuellement à 198 interventions pour l'année 2021, une hausse de 19% par rapport à 2020, malgré le fait qu'il y ait eu moins d'incendie cette année. C'est un nombre d'intervention qui est similaire à celui précédant la crise sanitaire de la COVID.

L'amicale

Le début d'année 2021 ne nous aura pas permis de grande manifestation. Notre S^{te} Barbe 2020 a pu être réalisée en petit comité en mars 2021.

À l'heure où vous lirez cet article, j'espère que nous aurons pu réaliser la S^{te} barbe 2021 et la cérémonie de passation de commandement le 11 décembre 2021. Et également que votre calendrier des sapeurs-pompiers de Bournezeau vous aura été distribué.

Si les recommandations sanitaires nous le permettent, nous feront un running le 26 février 2022. Nous espérons qu'il attirera à nouveau les coureurs et marcheurs pour à nouveau offrir nos bénéfiques à une association.

Nous vous souhaitons tous nos vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2022.

Lieutenant Ludivine Cuisset, Cheffe de centre de secours

Grégoire Schneider, Président d'Amicale des sapeurs-pompiers

EHPAD LES HUMEAUX



Les résidents ont fêté cette année deux départs en retraite.

Marylène GADE animatrice, après une carrière de 40 ans dans la fonction publique dont 32 ans aux Humeaux et Catherine FORTIN agent social chargée de la lingerie ont fait valoir leur droit à une retraite bien méritée.

Démarrage des travaux de la petite unité de vie le 25 octobre 2021 avec installation de la grue

le 3 novembre. Ces travaux sont sources de désagréments pour certains résidents, nous avons préféré cloisonner la zone chantier tout en gardant un accès au potager pour la promenade les résidents. Mais ces travaux sont aussi source d'occupation pour d'autres.



Enfin concernant la sécurité des résidents, les sapeurs-pompiers de Bournezeau ont effectué un exercice le dimanche 7 novembre dernier. Il s'agissait de simuler un départ de feu ainsi qu'un secours à personnes.

RELAIS PAROISSIAL

La communauté chrétienne de Bournezeau/St Vincent Puymaufrais fait partie de la paroisse St Pierre des deux Lays.

Le curé de la paroisse est : M. L'abbé Patrice BOURSIER qui réside au Presbytère de Chantonay, 2 rue Gutenberg - 02.51.94.30.25 - patriceboursier85@gmail.com

INFOS À CONNAÎTRE :

Adresse du local du relais paroissial :
3, rue de la Miltière - 85480 BOURNEZEAU

ACCUEIL AU LOCAL PAROISSIAL :

De 9h45 à 11h : le 1^{er} mardi de chaque mois (jour de foire) et chaque vendredi. Tél. 07.81.78.88.12 joignable seulement pendant les horaires des permanences.

BOÎTE AUX LETTRES :

À la Miltière, devant la grille d'entrée. Elle est relevée plusieurs fois dans la semaine. Vous pouvez y déposer vos demandes de messes si vous n'avez pu venir lors des heures de permanences.

HORAIRES DES MESSES :

- À Bournezeau : à 9h30, le 2^e dimanche du mois.
- À St Vincent Puymaufrais : à 9h30, le 4^e dimanche du mois.
- À l'EHPAD des Humeaux : le jeudi, à 16h30 une fois par mois en alternance avec un temps de prière à la même heure un autre jeudi.

CATÉCHÈSE ET EVEIL À LA FOI :

- À partir du CE1, la catéchèse est proposée :
- Le mercredi de 11h à 12h au local 3, rue de la Miltière pour les enfants de l'école publique.
 - Dans le cadre scolaire pour les enfants de l'école St André.

AUMÔNERIES :

- Pour les jeunes scolarisés en collège ou lycée publics, contacter : Mme Elisabeth Bourrasseau par téléphone au : 02.51.94.30.25
- Pour les jeunes scolarisés dans un collège ou lycée privés, se renseigner dans chaque établissement.

POUR LES BAPTÊMES ET LES MARIAGES :

S'adresser au presbytère de Chantonay :
Tél. : 02.51.94.30.25 pour toute information.

LORS D'UN DÉCÈS :

Un unique numéro de portable à joindre pour la paroisse :

06.85.16.07.14 et seulement dans cette situation.

La demande de la famille du défunt est prise en compte de suite (date, heure, lieu de la cérémonie religieuse...) et transmise immédiatement aux personnes en responsabilité localement.

Ce numéro est connu des professionnels du funéraire qui font parfois les démarches au nom des familles.

INFOS RÉGULIÈRES :

- Chaque mois, les infos générales sont accessibles à tous sur le panneau devant l'église.
- Possibilité de s'abonner au bulletin paroissial mensuel (début de l'abonnement en janvier). On peut cependant demander un bulletin d'abonnement à un autre moment de l'année.

VOUS POUVEZ AUSSI CONTACTER :

- Sophie Gabillaud au 02.51.40.00.05 pour le service des célébrations.
- Hubert Nativel au 06.13.59.26.74 pour le service de la catéchèse.
- Raphaël Pelletreau au 06.33.98.97.32 pour le service auprès des malades.
- Camille Chancelier au 02.51.40.70.38 pour toutes infos sur place ou pour la paroisse St Pierre des deux Lays.

Permanences au presbytère de Chantonay :

- Du mardi au samedi, de 9h30 à 12h
- Le vendredi après-midi, de 14h30 à 17h
Tél. 02.51.94.30.25



POUR EN SAVOIR PLUS : Consulter le Blog de la paroisse

<http://eneglisechantonaymouchampslessarts.blogspot.com> ou bit.ly/eneglise

(on peut aller sur ce blog via le site du diocèse de Luçon en demandant sur le moteur de recherche : Paroisse de Chantonay).

TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX / 2022

| | | TARIFS 2022 |
|------------|---|-------------|
| CIMETIÈRES | Terrain concession : 30 ans | 326,00 € |
| | Terrain concession : 15 ans | 153,00 € |
| | Columbarium concession : 30 ans | 713,00 € |
| | Columbarium concession : renouvellement pour 30 ans | 357,00 € |
| | Cavurne concession : 30 ans | 560,00 € |
| | Cavurne concession : renouvellement pour 30 ans | 229,00 € |
| | Jardin du souvenir : redevance de dispersion | 61,00 € |
| | Jardin du souvenir : plaque d'identification | 27,00 € |

| | | |
|------------------|----------|---------|
| FOURRIÈRE CANINE | Par jour | 30,00 € |
|------------------|----------|---------|

| | | |
|----------------------|-------------------|---------|
| REGIE DROIT DE PLACE | 1 à 7m compris | 2,00 € |
| | 7m à 15m compris | 3,00 € |
| | 15m et plus | 5,00 € |
| | Cirque (par jour) | 30,00 € |

| | | |
|-----------------|--------------|---------|
| MATÉRIEL DIVERS | Table | 1,00 € |
| | Chaise | 0,25 € |
| | Banc | 1,00 € |
| | Grande tente | 69,00 € |
| | Petite tente | 49,00 € |

| | | |
|------------------------|-----------|---------|
| MAIN D'ŒUVRE COMMUNALE | par heure | 33,00 € |
|------------------------|-----------|---------|

| | | |
|---------------------------|--|--------|
| PHOTOCOPIES Noir et Blanc | Associations et candidats aux élections (cf. délib 13.140) (*) | 0,10 € |
| | Particulier (*) | 0,30 € |
| | Surcôt papier couleur (x nbre de feuilles) | 0,02 € |

(*) maxi 100 par tirage ; base = 1 page A4 recto x2 pour A4 R/V ou 1 page A3 x4 pour A3 R/V

INFORMATIONS RÉSERVATIONS MATÉRIEL COMMUNAL

La location de matériel communal (associations et particuliers), il vous est demandé de :

- Prendre contact auprès des services techniques pour connaître les disponibilités du matériel au 02 51 40 06 76 ou par mail servicetechnique@bournezeau.fr
- Compléter un formulaire de demande disponible à l'accueil de la Mairie ou téléchargeable sur le site de la Mairie www.bournezeau.fr (rubrique matériel).

Ce formulaire ensuite devra être déposé dans la boîte aux lettres des services techniques.

TARIFS DES SALLES MUNICIPALES / 2022

SALLE LES HALLES (300 m²) (300 personnes maxi)

| | COMMUNE | | | HORS COMMUNE |
|---|---|--------------|-------------|---|
| | Associations - établissements scolaires | Particuliers | Entreprises | Associations, particuliers et entreprises |
| Mise à disposition de la salle (journée) | gratuit | 169,00 € | 191,00 € | 212,00 € |
| Mise à disposition de la salle (demi-journée) | gratuit | 85,00 € | 95,00 € | 106,00 € |
| Manifestation à but lucratif (journée) | 84,00 € | | | |
| Manifestation à but lucratif (demi-journée) | 42,00 € | | | |

Nota : Pique-niques de quartier : utilisation possible par défaut en cas de mauvais temps (soit 80 €).

FOYER RURAL

| | COMMUNE | | HORS COMMUNE |
|---------------|---|-----------------------------|---|
| | Associations - établissements scolaires | Particuliers et entreprises | Associations, particuliers et entreprises |
| SALLE DU HAUT | gratuit | 33,00 € | |
| SALLE DU BAS | gratuit | 35,00 € | 54,00 € |

Nota : Pas d'utilisation possible de la cour

FOYER SOLEIL

| | À LA JOURNÉE | | À LA DEMI-JOURNÉE | Verre cassé |
|---------------------------|---|-----------------------------|----------------------|-------------|
| | HIVER Du 01/01 au 15/04 et du 15/10 au 31/12 | ÉTÉ Du 16/04 au 14/10 | Occupations payantes | |
| | Résident Foyer Soleil | 50,00 € | 37,00 € | |
| Non résident Foyer Soleil | 100,00 € | 73,00 € | 40,00 € | 1,00 € |

SALLE DE L'ENTAM

| | ASSOCIATION LOCALE | COMMUNE | HORS COMMUNE |
|--------------|--------------------|---------|--------------|
| | Par jour | gratuit | 51,00 € |
| Demi-journée | gratuit | 25,00 € | 41,00 € |

Nota : Gratuité pour ateliers créatifs (cf. délib 17.076)

SALLES OMNISPORTS

| | |
|---|----------|
| 1 ^{ère} journée | 107,00 € |
| à partir de la 2 ^{ème} journée (consécutives à la 1 ^{ère} journée) | 54,00 € |

Nota : Tarifs applicables en dehors des occupations habituelles planifiées, qui nécessitent un aménagement spécifique de la salle, et seulement sur convention.

INFORMATIONS RÉSERVATIONS SALLES MUNICIPALES (HORS SALLE LE MITAN VENDÉEN)

A l'accueil de la mairie, 2 place de la Mairie,

ou par téléphone au **02 51 40 71 29**,

ou par mail à **mairie@bournezeau.fr**

TARIFS DES SALLES MUNICIPALES / 2022

| SALLE DU MITAN VENDÉEN | | | | | |
|---|---|-------------------------|------------------------|---|--------------------------------|
| | Association Commune | Particuliers Commune | Entreprises Commune | Associations/ Particuliers Hors commune | Entreprises Hors Commune |
| DU 16 AVRIL AU 14 OCTOBRE | | | | | |
| Grande salle + Bar (la journée) | 296 € | 428 € | 472 € | 621 € | 685 € |
| Grande salle + Bar (Demi-journée) | 148 € | 214 € | 236 € | 311 € | 342 € |
| Grande salle + Bar (du lundi au vendredi) | 591 € | 856 € | 944 € | 1 243 € | 1 370 € |
| Petite Salle Seule (la journée) | 99 € | 143 € | 158 € | 207 € | 229 € |
| Petite Salle Seule (Demi-journée) | 49 € | 71 € | 79 € | 104 € | 115 € |
| Petite Salle Seule (du lundi au vendredi) | 198 € | 285 € | 316 € | 414 € | 459 € |
| Bar attaché à la petite salle | 64 € | 90 € | 98 € | 108 € | 118 € |
| Bar seul | 175 € | 246 € | 271 € | 298 € | 327 € |
| Petite Salle ajoutée à la grande salle | 34 € | 48 € | 53 € | 69 € | 76 € |
| DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL | | | | | |
| Grande salle + Bar (la journée) | 326 € | 473 € | 520 € | 686 € | 754 € |
| Grande salle + Bar (Demi-journée) | 163 € | 236 € | 260 € | 343 € | 377 € |
| Grande salle + Bar (du lundi au vendredi) | 652 € | 946 € | 1 039 € | 1 372 € | 1 508 € |
| Petite Salle Seule (la journée) | 109 € | 157 € | 173 € | 229 € | 252 € |
| Petite Salle Seule (Demi-journée) | 55 € | 79 € | 88 € | 115 € | 126 € |
| Petite Salle Seule (du lundi au vendredi) | 219 € | 316 € | 346 € | 459 € | 504 € |
| Bar attaché à la petite salle | 72 € | 100 € | 110 € | 120 € | 131 € |
| Bar seul | 196 € | 274 € | 302 € | 331 € | 365 € |
| Petite Salle ajoutée à la grande salle | 38 € | 53 € | 59 € | 76 € | 84 € |
| Participation aux frais de fonctionnement pour ceux qui bénéficient d'une location gratuite | 91 € | | | | |
| OPTIONS | | | | | |
| Mise à disposition cuisine | 199 € | 199 € | 199 € | 199 € | 199 € |
| Projection | 34 € | 34 € | 34 € | 34 € | 34 € |
| Wifi | 16 € | 16 € | 16 € | 16 € | 16 € |
| CAUTIONS | | | | | |
| | Salle et équipement 30% du tarif à percevoir | | | | |
| JOURNÉE SUPPLÉMENTAIRE | | | | | |
| Consécutives à la 1 ^{re} journée | Tarif 2 ^{ème} jour : 40% du prix de mise à disposition de la salle | | | | |
| | Tarif 3 ^{ème} jour : 30% du prix de mise à disposition de la salle | | | | |
| ACOMPTE RÉSERVATION | | | | | |
| | 50% Des sommes à percevoir | | | | |

Un forfait location vaisselle de 50 € sera appliqué aux associations de Bournezeau qui utiliseront la vaisselle de cette salle.

INFORMATIONS RÉSERVATIONS SALLE LE MITAN VENDÉEN

Par mail : servicetechnique@bournezeau.fr
Téléphone portable au 06 74 51 95 43
ou fixe au 02 51 40 06 76



STATISTIQUES / 2021

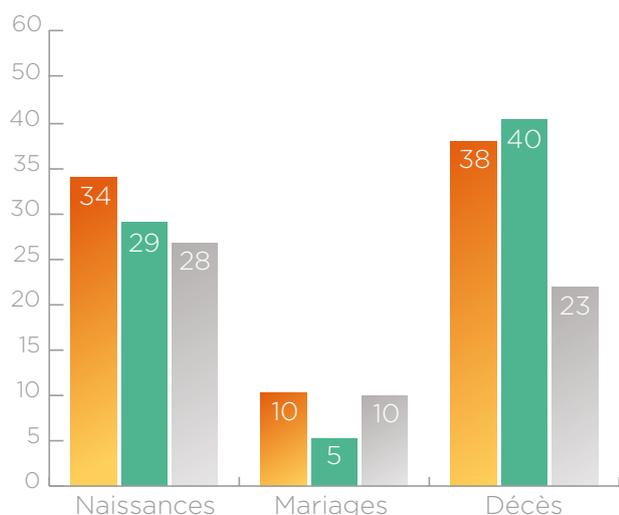
PERMIS DE CONSTRUIRE - ARRÊTÉS AU 30 NOVEMBRE 2021

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|---|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Habitations neuves | 16 | 11 | 13 | 15 | 10 | 31 | 17 | 10 | 5 | 28 |
| Rénovations et extensions d'habitations | 11 | 12 | 6 | 11 | 8 | 9 | 5 | 14 | 15 | 37 |
| Déclarations Préalables | 80 | 74 | 63 | 80 | 68 | 63 | 96 | 98 | 117 | 133 |

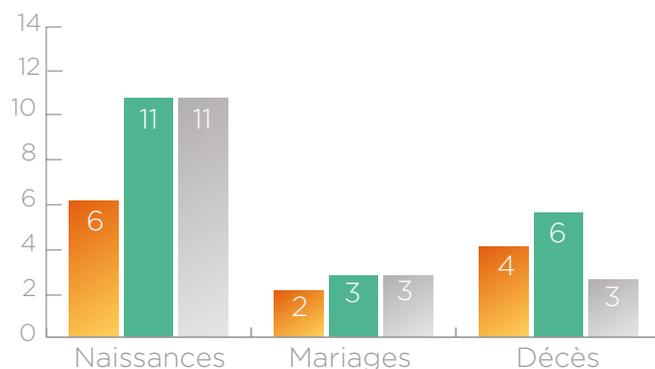


ÉTAT CIVIL - DU 1^{ER} JANVIER AU 30 NOVEMBRE 2021

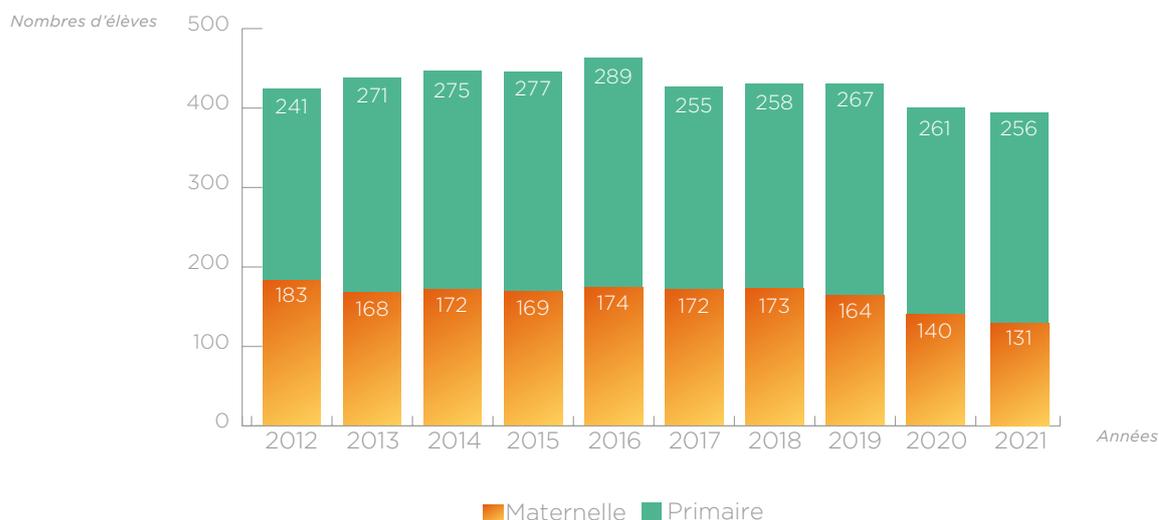
BOURNEZEAU



ST VINCENT PUYMAUFRAS



EFFECTIFS SCOLAIRES - RENTRÉE 2021



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



Vous pouvez également **téléphoner à «Allô Service Public» au 3939**, le service de renseignements administratifs par téléphone. Il délivre des informations sur les droits, les obligations et les démarches à accomplir dans certains domaines :

- Droit du travail dans le secteur privé
- Logement et urbanisme
- Procédures en justice, civile ou pénale
- Droit de la famille, des personnes ou des successions
- Droit des étrangers, des associations ou l'état civil

MAIS ÉGALEMENT : MAISON FRANCE SERVICES

UN POINT NUMÉRIQUE DE PROXIMITÉ GRATUIT

Ouverte à tous, la nouvelle Maison France Services délivre une offre de proximité et de qualité sur tous les sujets du quotidien :

- Les remboursements de soins, les indemnités journalières, la prévention santé,
- Les prestations familiales,
- La retraite,
- Les démarches auprès de : Pôle emploi, l'Administration fiscale, la Préfecture.

Le réseau France Services c'est aussi un accompagnement gratuit sur le numérique :

- Deux agents d'accueil renseignent, orientent et accompagnent vers un point numérique (ordinateur, imprimante, scanner...), permettant ainsi de réaliser les démarches en ligne sur les différents sites partenaires.

Deux nouveaux services viennent d'être proposés aux habitants du territoire :

- **Un conseiller numérique** ayant pour mission d'aider les habitants à se familiariser avec l'outil informatique. A partir du mois de janvier, il interviendra dans chaque commune du territoire en organisant des ateliers collectifs et des accompagnements individuels.
- **Un conciliateur de justice** qui assure des permanences tous les derniers lundis du mois. Il met en place une procédure pour régler les différends, tels que :
 - Litiges entre personnes,
 - Relations entre bailleurs et locataires,

Une question sur une démarche administrative, particulier, association ou professionnel, n'hésitez pas à consulter le site officiel de l'administration française: **www.service-public.fr pour vous aider.**

Nous vous rappelons que les demandes de carte d'identité ou de passeport doivent être effectuées obligatoirement dans l'une des communes équipées d'un dispositif de recueil d'empreintes digitales en Vendée, sur rendez-vous (ex : Chantonnay, La Roche sur Yon, etc..., liste consultable sur le site de la Préfecture de la Vendée <http://www.vendee.gouv.fr/>).



Lieux & Horaires d'ouverture

Chantonnay

Espace La Fontaine - 28 ter rue La Fontaine

☎ 02 51 36 88 87

✉ chantonnay@france-services.gouv.fr

| | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi |
|---------------|-------|-------|----------|-------|----------|
| 09h00 - 12h30 | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ |
| 13h30 - 17h00 | ■ | | ■ | | ■ |

- Litiges de la consommation,
- Litiges et troubles du voisinage,
- Problèmes de copropriété,
- Litiges entre commerçants.

L'accueil au sein de la Maison France Services de Chantonnay est assuré par des professionnels de la MSA (Mutualité Sociale Agricole), qui garantiront une qualité de services à toute la population du territoire et de la Communauté de Communes et cela quel que soit le régime d'affiliation de la personne.





Recensement de la population 2022

Cette année, vous êtes concerné(e)
par le recensement et votre
participation est essentielle !

**SUR VOTRE
COMMUNE
DU 20 JANVIER
AU 19 FÉVRIER
2022**

C'est Utile

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

C'est simple

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES : N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT !

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Vous pouvez vous inscrire :

- En ligne, grâce au téléservice disponible sur www.service-public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- En mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- Par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Attention : Les inscriptions sont possibles jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Vous avez un doute sur votre inscription, n'hésitez pas à vérifier que vous êtes bien inscrit(e) dans votre commune sur le site www.service-public.fr ou en mairie.

Pour rappel, les dates des élections 2022 :

Élections Présidentielles :

- Dimanche 10 avril
- Dimanche 24 avril

Elections législatives :

- Dimanche 12 juin
- Dimanche 19 juin



OBLIGATOIRE



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ



DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !

BIENTÔT
16 ANS !
PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT

www.defense.gouv.fr/jdc



QUI ?

Tous les Français,
filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous inscrire en vue de **permettre votre convocation**
à la journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté»,
cliquez sur «Recensement, JDC et service national»,
ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC



CHASSEZ
LE NATUREL
IL REVIENT
À VÉLO !

+
D'AIR PUR
+
DE CALME
+
DE QUALITÉ DE VIE

Soutenu par



À VÉLO, ON A
TOUTES ET TOUS
À Y GAGNER !



JANVIER 2021

Distribution des brioches
au + de 70 ans



FÉVRIER 2021

Taille des arbres fruitiers



MARS 2021

Une naissance un arbre



JUILLET 2021

Partir en livre Les Amis
de la bibliothŠque





SEPTEMBRE 2021
Départ en retraite
Dominique CHARNEAU



SEPTEMBRE 2021
journée du patrimoine



NOVEMBRE 2021
Cérémonie 11 novembre



DÉCEMBRE 2021
Téléthon



1^{ER} SEMESTRE 2022

Ces dates sont susceptibles d'être reportées ou annulées en raison du contexte sanitaire et des restrictions qui seront applicables.

JANVIER 2022

- **Dimanche 9**
Galette des rois du Basket Club Bournezeau
- **Jeuudi 20**
Début du recensement de la population (du 20/01 au 19/02)
- **Samedi 22**
 - Portes ouvertes de la MFR de Bournezeau
 - Couscous de l'UNC à la Salle Le Mitan Vendéen
- **Vendredi 28**
Concours de belote des Marsupil'Amis à la Petite salle Le Mitan Vendéen

FÉVRIER 2022

- **Vendredi 4**
Concours de belote du Club de l'Amitié à la Salle Le Mitan Vendéen
- **Samedi 5**
Assemblée générale du Courlich'Club
- **Jeuudi 17**
Assemblée générale du Club de l'amitié
- **Samedi 19**
 - Fin du recensement de la population
 - Dîner dansant de l'Amicale Laïque à la Salle Le Mitan Vendéen
- **Samedi 26**
 - Running des pompiers Les sapeurs-pompiers
 - Dîner dansant USBSH foot à la Salle Le Mitan Vendéen

MARS 2022

- **Samedi 5**
Plateaux repas de la Sté de chasse Bournezeau
- **Samedi 12**
 - Repas des chasseurs St Vincent Puymaufrais
 - Coupe de Vendée de palets de Bournezeau Palet Club 85 à la Salle omnisports
- **Jeuudi 17**
Repas Club de l'Amitié Club de l'Amitié à la Salle Le Mitan Vendéen
- **Vendredi 18**
Collecte de sang du Don du sang à la Salle Le Mitan Vendéen
- **Samedi 19**
 - Portes ouvertes de la MFR de Bournezeau
 - Plateaux repas de la Sté de chasse Bournezeau

- **Samedi 26**
Show mécanique moto voiture quad de Peur de Rien sur la Dream Piste
- **Dimanche 27**
Show mécanique moto voiture quad de Peur de Rien sur la Dream Piste

AVRIL 2022

- **Samedi 9**
 - Course de Côte du BSM, Route de St Martin des Noyers
 - Pêche à la truite des Chasseurs St Vinc. Puym.
- **Dimanche 10**
 - 1^{er} tour des élections présidentielles
 - Course de Côte BSM, Route de St Martin des Noyers
- **Samedi 16**
Chasse aux œufs de l'Amicale laïque à la Prairie des Humeaux
- **Lundi 18**
Loto du Club de l'Amitié à la Salle Le Mitan Vendéen
- **Dimanche 24**
2^{ème} tour des élections présidentielles
- **Samedi 30**
Concours de palets de Bournezeau Palet Club 85 à la Salle omnisports (salle 2)

MAI 2022

- **Dimanche 1**
Loto des Vélocipèdes à la Salle Le Mitan Vendéen
- **Samedi 7**
 - Anim'foot de l'USBH au Stade
 - Pêche à la truite de la Sté de chasse Bournezeau au Plan d'eau de la Lune
- **Samedi 14**
30 ans Marsupil'Amis à la Salle Le Mitan Vendéen
- **Dimanche 15**
30 ans Marsupil'Amis à la Salle Le Mitan Vendéen

JUIN 2022

- **Samedi 4**
Marche gourmande du Basket Club Bournezeau
- **Vendredi 10**
Gala de danse de Rythme Jazz Dance à la Salle Le Mitan Vendéen

- **Samedi 11**
 - Gala de danse du Rythme Jazz Dance à la Salle Le Mitan Vendéen
 - « Faites du tennis » du BEST à la Salle omnisports
 - Fête de la bière au Stade
- **Dimanche 12**
1^{er} tour des élections législatives
- **Dimanche 19**
 - 2^e tour des élections législatives
 - Kermesse de l'école St André à la Prairie des Humeaux
 - Vide-grenier - Peur de Rien au Terrain de la Dream Piste
- **Samedi 25**
Fête de l'école publique à la Prairie des Humeaux



CONTACT ET HORAIRES DE MAIRIE

MAIRIE
2 place de la Mairie
85480 BOURNEZEAU
Tél. : **02.51.40.71.29**
Site Internet : www.bournezeau.fr
E-mail : mairie@bournezeau.fr

| | Horaires d'accueil de la Mairie | |
|----------|---------------------------------|---------------|
| | MATIN | APRÈS-MIDI |
| LUNDI | 9h00 - 12h00 | 15h00 - 18h00 |
| MARDI | 9h00 - 12h00 | 15h00 - 18h00 |
| MERCREDI | 9h00 - 12h00 | Fermé |
| JEUDI | 9h00 - 12h00 | Fermé |
| VENREDI | 9h00 - 12h00 | 15h00 - 19h00 |